

EDITORIAL

Echec

DEVENIR médecin, c'est d'abord se vouer à l'humain, se dédier à une cause noble. Devenir médecin, c'est avant tout un don de soi, et c'est aussi rendre service à son pays.

Actuellement, les universités publiques produisent environ 3.000 médecins et dentistes par an. Ce chiffre est appelé à augmenter chaque année d'ici 2030, afin de venir à bout de la pénurie dont souffre le Maroc. Mais à la fin de leur parcours, la majorité des diplômés choisit d'exercer dans le secteur privé, et de se concentrer dans les grandes agglomérations, par souci de rentabilité. L'approche pécuniaire l'emporte souvent sur toute considération. Une bonne partie opte, par ailleurs, pour l'expatriation, à la recherche de meilleures opportunités. Résultat des courses, des déficits qui se creusent dans de nombreuses spécialités, et des déserts médicaux qui persistent.

Peut-on pour autant taxer les médecins d'individualisme exacerbé et d'opportunisme aveugle, et les charger de tous les maux? Les jeunes médecins, en tant que juniors démarant leur carrière, font un calcul à leurs yeux rationnel, pour s'assurer la meilleure situation possible. Pourquoi iraient-ils «s'enterrer» dans un patelin perdu, ou évoluer dans des conditions pénibles, sans aucun encouragement?

Il est vrai que nous sommes en présence de générations de plus en plus individualistes, néanmoins, leur comportement est d'abord le résultat d'un échec de la politique de gestion du personnel médical, et d'un échec à leur offrir un environnement stimulant. La réforme en cours est une occasion de tout revoir, surtout qu'il est question de souveraineté sanitaire.

Les ministères de tutelle (Enseignement supérieur et Santé) réfléchissent à imposer un contrat de service public, de 3 à 4 ans, pour tous les diplômés. Cela dit, la mesure devrait être accompagnée de meilleures conditions d'exercice, pour que tout le monde trouve son compte. □

Ahlam NAZIH

Etudiants en médecine/Boycott L'année bientôt irrécupérable?

■ Appel à la reprise des cours, avant qu'il ne soit trop tard

■ Risques de redoublements et d'exclusions

■ Des garanties pour la qualité de la formation et les terrains de stage

Dossier spécial



Cahier central

Voitures/Taxe de luxe

Vers une hausse générale des prix?

INSTITUÉE par la loi de finances 2014, la taxe de luxe sur les voitures à partir de 400.000 DH HT continue de jouer de mauvais tours aux concessionnaires. La TVA étant appliquée directement au prix des véhicules sans intégrer le montant de la taxe de luxe. Un distributeur ayant fait l'objet d'une vérification

fiscale a dû demander des clarifications à la Direction générale des impôts sur la base imposable à la TVA. L'administration fiscale rappelle que la taxe sur la valeur ajoutée doit être appliquée au prix du véhicule majoré de la taxe de luxe. Les autres concessionnaires sont-ils en règle par rapport à ce mode de calcul? □

Page 6

■ La Chambre des représentants renouvelle ses instances

Page 18

■ Télécoms: Les délais de portabilité passent à 1 jour

De Bonnes Sources

Le Conseil de la concurrence «étoffe» son artillerie

• De nouvelles lignes directrices en préparation

• Ententes illicites, échange de données... Des infractions à préciser

LE Conseil de la concurrence travaille sur l'enrichissement de ses lignes directrices en vigueur depuis fin 2023 pour le contrôle des concentrations économiques, annonce sa présidence. Objectif, préciser d'autres articles de la loi relative à la liberté des prix et de la concurrence. Exemple: l'entente sur les prix entre opérateurs est certes interdite. «Or, l'entente illicite peut consister aussi à mettre en commun des moyens de production pouvant engendrer des pratiques anticoncurrentielles», d'après le régulateur. Créant ainsi un éventuel abus de position dominante.

Son représentant, Ahmed Rahhou, cite aussi le cas des échanges d'informations commerciales. L'un des griefs retenus d'ailleurs dans l'affaire des ententes sur les prix de l'essence et du gasoil. Le Conseil de la concurrence «travaille» sur le type d'informations sensibles. C'est-à-dire des données commerciales se rapportant au part de marché, aux ventes, coût de production... Leur échange est par principe prohibé. «Mais Jusqu'à quel niveau (leur confidentialité prime)? La loi sur la liberté des prix et de la concurrence ne le précise pas», estime l'Autorité de la concurrence. Et qui souhaite mieux

Des règles méconnues et des attentes très fortes

Indice des attentes 4,6

Indice de perception 6,2

Indice de satisfaction 4,9

Indice de connaissance 6,5

L'indice de perception de la concurrence est une moyenne pondérée basée sur quatre indicateurs. Connaissance, satisfaction, perception et attente. Voici quelques constats de ce sondage réalisé notamment auprès d'entreprises. Le droit de la concurrence et son régulateur restent «assez méconnus» et «l'adhésion à ses règles limitée». L'IPC est supérieur d'un point chez les grandes entreprises par rapport aux PME et TPE, soit 6,8 contre 5,7. Satisfaction et attentes ont les notes les plus faibles. Petites ou grandes, les entreprises veulent «une application appropriée des sanctions en cas de comportements anticoncurrentiels»

Source: Conseil de la concurrence - Rapport d'activité 2021 (p. 135 à 139)

cerner le type d'information relevant du secret d'affaire. Probablement en établissant une liste indicative pour les opérateurs, leurs corporations et leurs groupements professionnels.

L'instance créée en 2000 souligne en tout cas «l'importance d'interagir avec les juristes et les associations professionnelles» pour recueillir des avis ancrés dans la réalité du terrain. Une chose est sûre. Malgré ses grandes attentes, le monde des affaires, surtout les PME qui représentent plus de 90% du tissu économique, a besoin de cours de soutien en droit de la concurrence. Pour preuve, le sondage d'opinion 2021 relatif à la perception de la concurrence au Maroc (Voir illustration). Sa législation «reste assez méconnue et l'adhésion à ses règles limitée». Le patronat avait relayé sur son site (www.cgem.ma)

cette conclusion citée dans le rapport d'activité 2021 du Conseil.

Pour rattraper ce retard, voici une mise en bouche du «Guide relatif à la mise en conformité au droit de la concurrence au sein des entreprises et des organisations professionnelles». Me Salima Bakouchi le cite lors d'une rencontre, tenue le 17 avril 2024 à Casablanca, pour recommander aux managers «le principe de distanciation». Pas avec les personnes du temps de la pandémie Covid-19! Ce principe est un comportement qui induit de prendre expressément ses distances avec des propos ou des postures évoqués par exemple dans une réunion d'association professionnelle, recommande la cofondatrice de Bakouchi & Habachi Law Firm (Lire encadré). □

F.F.

Trésor de guerre

L'ON se rappelle comment le représentant de Centrale Laitière (actuel Centrale Danone), Jacques Ponty, avait pris ses distances par rapport à certains de ses pairs. Ces derniers voulaient discuter des prix lors du conseil d'administration de leur fédération (Fimalait), le 29 mai 2013 à Casablanca. Ses réserves ont été consignées dans le PV de réunion.

Malgré la posture de Centrale Laitière, le Conseil de la concurrence du temps d'Abdelali Benamour s'interroge. «Une entente formelle ne serait pas nécessaire pour décider unilatéralement d'une hausse des prix. Peut-on parler dans ce cas d'entente tacite, du moins d'abus de position dominante?»

Voilà donc pour la petite histoire. Le gouvernement Benkirane ne lui a pas donné suite malgré les recommandations du régulateur pour «une intervention publique». Depuis lors, la loi a changé à deux reprises en donnant un pouvoir d'enquête et d'auto-saisine à l'actuel Conseil de la concurrence. Son patrimoine composé d'avis et d'études sectorielles -pour ne pas dire d'un trésor de guerre- permettrait de lancer d'office ses investigations. Aura-t-il le courage de passer à l'acte? □

«Quand vous avez des postes convoités...»

UNE tentative de prise de pouvoir qui ne dit pas son nom. La branche marocaine de Women@Competition a été officiellement lancée le 17 avril 2024 à Casablanca. Les cofondatrices de Women@Competition Morocco sont des juristes et des femmes d'affaires (Voir photo). L'empreinte du régulateur y est. L'une de ses juristes y est cofondatrice et la représentante du réseau en est un ex-membre. «Actualité du droit de la concurrence au Maroc» tel a été le thème de ce que les organisatrices appellent leur «conférence de lancement». Le réseau veut se positionner à sa manière dans le débat public. Et justement, l'actualité il y en a. La présidence du Conseil de la concurrence était



De gauche à droite, Kenza Mergaoui, (directrice juridique de l'OCP) et Sanae El Hajoui (rapporteuse au Conseil de la concurrence), Saloua Karkri Belkeziz, vice-présidente de l'Association marocaine des exportateurs et ex-membre du Conseil, Ahmed Rahhou, président du Conseil et les avocates Salima Bakouchi et Ségolène Pelsy (Ph. Privée)

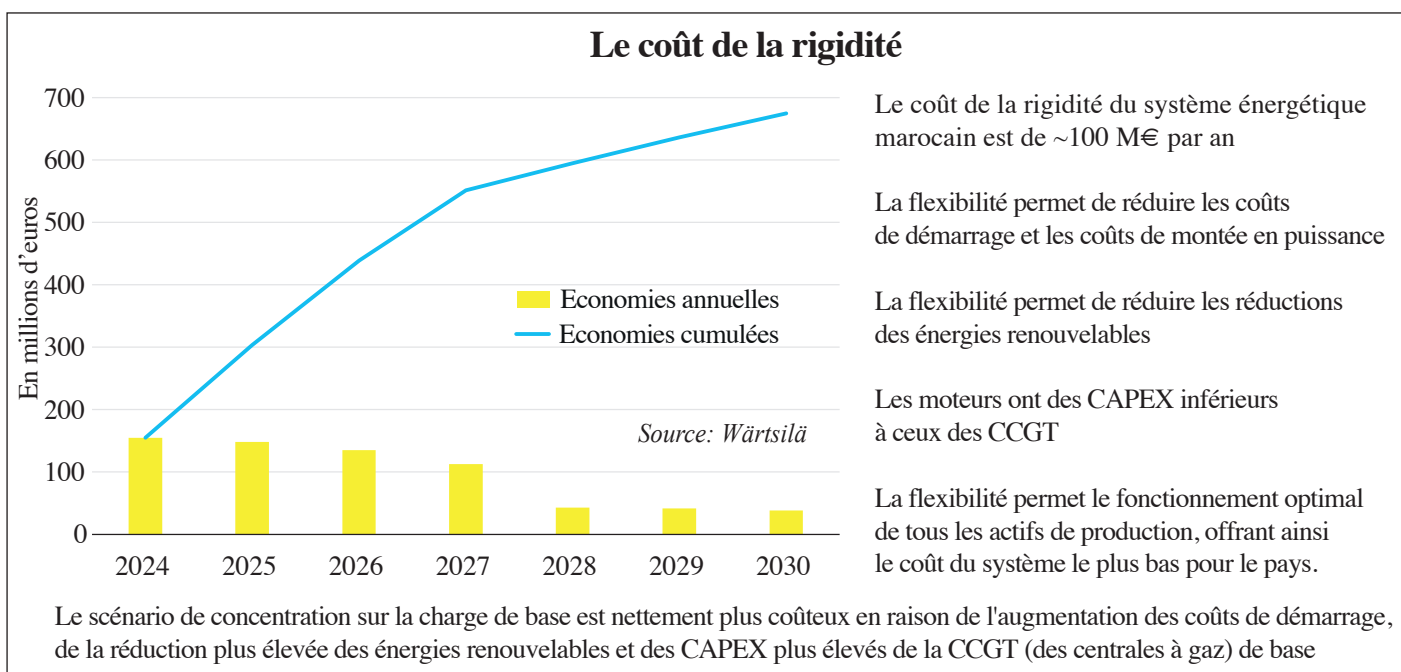
invitée pour en parler lors de la séance inaugurale (Lire ci-dessus). Saloua Karkri Belkeziz lui a posé une question qu'elle estime «embarrassante». Allusion à «ce plafond de verre» qui fait que les membres du Conseil de la concurrence n'ont jamais compté plus

de deux femmes depuis sa création en 2000. Réponse d'Ahmed Rahhou: «Quand vous avez des postes convoités par tout le monde, les gens ne veulent pas céder. Ce n'est pas mon choix. Ce sont d'autres qui le font et je le respecte». Le président est nommé par le

Souverain et 12 autres membres par le gouvernement et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. D'où le très diplomatique «un choix que je respecte». Et qui n'empêche pas la présidence de déclarer «franchement, (la parité) c'est un combat». Ce «père de deux filles» appelle la gent féminine «à se positionner» pour «franchir le plafond de verre des 10 ou 15% fixé par le quota». Même «s'il n'est pas partisan» de ce mécanisme encourageant a priori la parité. Seules «la compétence et la force du poignet» doivent peser. Recommandant aussi le lobbying à ses interlocutrices, et ce comme le font les candidats potentiels. W@CompetitionMA pourrait offrir une fenêtre de tir. □ F.F.

Energies renouvelables/Intermittence

Le coût de la non-flexibilité à 100 millions d'euros/an



• Cela ressort d'une modélisation du système énergétique marocain à l'horizon 2030

• Et représente le 1/10e de l'investissement annuel requis pour les énergies renouvelables

CONFORMÉMENT à l'une des recommandations de la COP28, tenue du 30 novembre au 13 décembre dernier à Dubaï (EAU), le Maroc a décidé d'accélérer sa cadence de production d'électricité à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030. «Nous avons effectué la mise à jour de la stratégie énergétique nationale de 2009 et il en découle que nous devons multiplier la cadence des investissements par trois depuis 2023 pour parvenir à nos ambitions à l'horizon 2030. Et ceci surtout au niveau de la génération de nouvelles capacités électriques qui représente 60% de ces investissements», avait déclaré Leïla Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, lors de son passage devant le Conseil national de l'entreprise de la CGEM début avril. Plus concrètement, cela veut dire que le Maroc devra investir 1 milliard de dollars (environ 10 milliards de dirhams) par an, à partir de 2023 et ceci jusqu'en 2030 pour arriver à hisser sa capacité installée de production d'électricité à partir de sources renouvelables à 52% à cette échéance, conformément à son engagement international, a renseigné la ministre. En termes de production,

cela va se traduire par la réalisation d'un ambitieux programme de génération de nouvelles capacités électriques. Le Royaume prévoit, en effet, d'injecter 8 GW d'électricité supplémentaire dans son réseau électrique, qui seront principalement produits à partir du solaire et de l'éolien à l'horizon 2030. Ce qui permettrait d'atteindre 63% de capacité installée à cette échéance, soit 11% de plus que l'objectif fixé officiellement. Autrement dit, l'ONEE et Masen, à qui cette mission est confiée, devront produire au total 1,14 GW chaque année, à partir de celle en cours pendant sept ans, soit plus de 500 MW/an chacun sur cette durée.

Une montée en puissance ambitieuse

Selon certains spécialistes, cet objectif est trop ambitieux. Et qu'il faut plutôt tabler sur 500 MW, dans le meilleur des cas. Un volume de

production donc plus réaliste que la multinationale finlandaise, Wärtsilä, a adopté pour réaliser une intéressante modélisation du système électrique marocain qu'elle a partagée le 16 avril dernier à Rabat, lors du premier jour de son forum sur la transition énergétique en Afrique du Nord et de l'Ouest.

Il est ressorti de cette modélisation, qui a concerné 200 pays à travers le monde, qu'il est impératif que les Etats investissent sur des technologies qui permettent d'assurer la flexibilité des énergies renouvelables sur leur réseau électrique. Ceci d'autant plus que la non-flexibilité a aussi un coût. Dans le cas du Maroc où la modélisation a porté sur deux scénarios (scénario optimal et scénario concentré sur la charge de base), ce coût est estimé à 100 millions d'euros par an d'ici 2030, ce qui représente un peu plus du 1/10e de l'investissement annuel requis pour le Royaume sur les énergies renouvelables. □

Aziz DIOUF

Comparaison de scénarios

CES scénarios ont été choisis pour étudier quelle est la voie optimale pour que le Maroc atteigne 52% de capacité renouvelable

■ **Concentration sur la charge de base**

- La croissance du solaire et de l'éolien est limitée à 52% en 2030
- 300 MW en 2024
- 500 MW sur 2025-2030
- 2,4 GW de centrales à gaz est forcé (non optimisé)

■ **Mix optimal**

- La croissance du solaire et de l'éolien est limitée à 52% en 2030
- 300 MW en 2024
- 500 MW sur 2025-2030

Dans les deux scénarios, Plexos optimise les nouvelles constructions restantes pour répondre aux besoins en électricité du pays.

■ **Des solutions flexibles nécessaires**

DES solutions flexibles sont donc nécessaires au Maroc notamment pour équilibrer les énergies solaire et éolienne intermittentes.

Selon Joonatan Huhdanmäki, Manager, Market & Project Developer à Wärtsilä Africa & Europe, qui a élaboré le modèle en s'appuyant sur le logiciel Plexos, «Dans le scénario optimal, près de 1 GW de moteurs à gaz devront être construits cette année même car le système a un besoin urgent de plus de flexibilité. Ensuite, une capacité plus distribuée est nécessaire en 2027 et 2028, dont la plupart en capacités flexibles. Au total, le Maroc a besoin de 2,8 GW de capacité distribuée supplémentaire d'ici 2030, parce qu'il n'y a presque plus de place pour plus de charge de base».

Par contre dans l'autre scénario, il faut construire tout de suite des centrales à gaz d'une capacité de 2,4 GW, ce qui est techniquement impossible à cause de la non-disponibilité des infrastructures.

Dans le premier scénario comme dans l'autre, Wärtsilä, représentée au Maroc par Salva, peut aider le pays à, améliorer sa flexibilité. La multinationale dispose, en effet, de solutions technologiques idoines pour accompagner les pays à flexibiliser leur système énergétique.

■ **Objectifs du logiciel Plexos**

- Comprendre le fonctionnement et les principes fondamentaux de systèmes électriques et énergétiques de plus en plus complexes
 - Quantifier les avantages au niveau du système des différentes technologies de génération et de stockage
- Comprendre et promouvoir une modélisation de haute qualité. □

Quand le PPP dynamise la formation professionnelle

- Les Instituts à gestion déléguée, un modèle de coopération France-Maroc

- 35.000 jeunes formés dans des secteurs de pointe

- L'autonomie financière des centres en question

«**LORSQUE** la formation professionnelle fait partie intégrante de la politique industrielle, comme dans le cas des projets conclus en partenariat public-privé, elle a un impact positif sur l'emploi et la productivité des entreprises», a déclaré Karim El Aynaoui, lors de la rencontre organisée le 17 avril à Rabat par le Policy Center for the New South – qu'il préside – en collaboration avec l'Agence française de développement (AFD).

Tenu sous le thème «Le partenariat public-privé en formation professionnelle: Un levier au service de la compétitivité des entreprises et du



«Les défis pour développer davantage le PPP en matière de formation professionnelle passe par une implication des professionnels dans le business model permettant une autonomie financière», estime Younés Sekkouri, ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise et des Compétences (Ph. PCNS)

développement des territoires», l'évènement a été l'occasion de «mettre en lumière» le modèle marocain des Instituts de formation à gestion déléguée (IGD), financés par l'AFD et dirigés par les professionnels des secteurs ciblés (aéronautique, automobile, énergies renouvelables, pharmaceutique,

industrie culturelle, mode, transport et logistique, BTP, etc...). Les résultats montrent un taux élevé d'insertion professionnelle des apprenants. Entre 70 et 100% des personnes ont, en effet, réussi à trouver un emploi après leur formation, ce qui dépasse la moyenne des centres de formation

professionnelle classiques, qui est de 65 % environ. «Ce modèle marocain de partenariat public-privé séduit à l'international et a inspiré la création de centres de formation financés par l'AFD à Djibouti et au Sénégal», a souligné Quiterie Pincet, directrice de l'AFD au Maroc. «C'est un fleuron marocain qui contribuera à renforcer la compétitivité et le capital humain des pays partenaires du Royaume», a renchéri l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier.

Selon Younés Sekkouri, il est important de développer le PPP en matière de formation professionnelle et cela comporte de nombreux défis. «Cela passe par l'implication des professionnels dans le business model permettant une autonomie financière, la montée en échelle pour élargir la couverture des bénéficiaires notamment les non-diplômés et l'intégration de la mobilité professionnelle à l'international», a recommandé le ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences. □

F.E.O.

«Le capital humain est au cœur du partenariat entre la France et le Maroc»

- **L'Economiste: Le capital humain est un pilier essentiel pour les transitions du Royaume vers un Maroc des compétences et un Maroc inclusif. Comment la France se mobilise-t-elle pour soutenir cette dynamique?**

- **Christophe Lecourtier:** Le capital humain figure parmi les priorités du partenariat entre la France et le Maroc. Il était au cœur du déplacement du ministre du Commerce extérieur Franck Riester au Maroc il y a quelques jours. Il en a parlé pendant son intervention à l'Ecole centrale de Casablanca devant des étudiants sur le thème «Maroc, hub des partenariats entre l'Afrique et l'Europe». Ce sujet sera à nouveau abordé dans quelques jours lors de la venue du ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire, avec la tenue d'un forum d'affaires qui soulignera à nouveau l'importance fondamentale de la formation pour construire des avantages compétitifs durables.



Les perspectives d'investissement et de développement des nouvelles filières industrielles en lien avec la Coupe du monde et le Maroc de demain font d'ores et déjà l'objet d'échanges nourris, dans différents secteurs, déclare Christophe Lecourtier ambassadeur de France au Maroc (Ph. Bziout)

- **Concrètement, cela donne quoi?**

- Depuis 1999, l'Agence française de développement (AFD) accompagne les politiques publiques en faveur de la formation professionnelle au Maroc pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et accompagner ainsi le développement économique et social du Royaume. L'Agence a ainsi financé l'appui à la création de 25 Etablissements de formation professionnelle (EFP), pour un montant total cumulé de 85,2 millions d'euros. Ce soutien s'est progressivement concentré sur le renforcement du partenariat public-privé marocain, en

appuyant le développement du modèle d'Instituts à gestion déléguée (IGD). Ce sont 10 IGD dans 5 secteurs stratégiques (aéronautique, automobile, textile/mode, énergie renouvelable et industrie pharmaceutique) qui ont été ou sont financés par l'AFD.

La formation dispensée par ces derniers a permis à plus de 35.000 jeunes de développer leurs compétences et de contribuer à l'essor de filières économiques comme l'aéronautique avec l'Institut des métiers de l'aéronautique (IMA), l'automobile avec les Instituts de formation dans les métiers des industries automobiles (IFMIA), les énergies renouvelables avec les Instituts de formation dans les métiers de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique (IFMERE), avec le soutien de l'Union européenne et de la GIZ, ou les métiers des industries culturelles et créatives comme Casa Moda, à Casablanca.

- **Le secteur privé est mobilisé pour accompagner les grands chantiers en cours dans divers secteurs. Quelle place pour le PPP en formation professionnelle et pour le partenariat franco-marocain?**

- La France est déjà engagée, via l'AFD, et poursuit son appui au développement des IGD avec la création en cours d'un institut de formation sur les métiers de l'industrie pharmaceutique à Casablanca, secteur d'avenir par excellence, et qui mobilisera les acteurs économiques du secteur. Cet institut devrait permettre de renforcer la souveraineté sanitaire du Royaume et de renforcer la compétitivité des entreprises industrielles marocaines au niveau national et international. Par ailleurs, les perspectives d'investissement et de développement des nouvelles filières industrielles en lien avec la Coupe du monde et le Maroc de demain font d'ores et déjà l'objet d'échanges nourris, dans différents secteurs contribuant à la transition bas carbone et à la création de valeur ajoutée et d'emplois pour les jeunes. □

Propos recueillis par
Fatima EL OUAFI

Forsa

Programme d'accompagnement pour les bénéficiaires

• **La SMIT sélectionnera le prestataire**

• **Cinq régions ciblées**

LA Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT) vient de lancer un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire pour l'accompagnement post-octroi des porteurs de projet financés dans le cadre du Programme Forsa. Cinq régions sont concernées par ce marché, à savoir Casa-Settat, Souss-Massa Dakhla-Oued Eddahab, Laâyoune-Sakia El Hamra, Guelmim-Oued Noun et Rabat-Salé-Kénitra. Ce suivi vise à améliorer les chances de succès des porteurs de projets et augmenter le taux de survie de leurs entreprises et la pérennité des emplois créés. Dans le détail, ce programme prévoit un accompagnement individuel et en groupe sous forme de formations pratiques, avec une ingénierie

adaptée aux besoins du bénéficiaire, sur la base d'une évaluation initiale. Ce programme couvrira en priorité les compétences de gestion essentielles à la bonne conduite du projet et la mise en place des outils de gestion nécessaires et inclura également la mobilisation de l'expertise sectorielle ou métier adéquate au bénéficiaire selon la nature de son projet et le secteur d'activité, offrant du conseil technique. Les missions du futur adjudicataire se déclinent sur 4 axes. Le premier est relatif à l'accompagnement

du porteur de projet pour améliorer sa rentabilité, notamment sur le volet efficacité de l'organisation (recrutement, turnover...). Le second axe a trait à l'accompagnement des bénéficiaires sur le niveau de satisfaction de sa clientèle ainsi que la qualité de sa relation client (nombre de rendez-vous, ventes conclues, taux de fidélisation...). Quant au 3e axe, il concerne le volet financier, notamment la création de valeur ajoutée et la rentabilité de l'investissement. L'axe marché vise à accompagner le porteur de projet à

fournir des informations sur l'offre compétitive qu'apporte son entreprise, la notoriété de la marque... En outre, le prestataire sélectionnera un réseau d'experts en fonction des besoins des entrepreneurs (aspects juridique, financier, commercial, marketing digital...). Un programme de parrainage avec des chefs d'entreprises expérimentés est également prévu.

Le programme gouvernemental Forsa facilite l'accès au financement pour les entrepreneurs éligibles, en partenariat avec des banques engagées dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il offre des financements avantageux, permettant aux candidats retenus de bénéficier de prêts pouvant atteindre 100.000 DH. Ces prêts présentent des taux d'intérêt préférentiels allant de 1,75% à 2%, avec une période de remboursement maximale de 7 ans et un différé de remboursement de 2 ans. □

Aziza EL AFFAS

Création de 40.000 emplois

A noter que le programme Forsa a dépassé ses objectifs pour les éditions 2022 et 2023, avec un total de 21.200 bénéficiaires et le financement de 1.200 projets supplémentaires. Les projets sont répartis dans toutes les régions du Royaume. Les femmes représentent 32% des bénéficiaires, tandis que les jeunes constituent 76%, contribuant à la création de plus de 40.000 emplois. Le programme, qui va au-delà du financement, inclut également l'accompagnement et la formation. □

GROUPE
ATLANTIQUE 

EXECUTIVE CENTER

Transformez
votre carrière!

Executive Masters

- ✓ Management de la Transformation Digitale
- ✓ Finance et Actuariat - en partenariat avec 
- ✓ Ingénierie Financière, Juridique et Fiscale
- ✓ Stratégie et Pilotage d'Entreprise
- ✓ Marketing, Communication et Médias Sociaux
- ✓ Droit du Digital à l'ère de l'Intelligence Artificielle - en partenariat avec 

PROCHAINE RENTRÉE EN MAI
+ INFOS & INSCRIPTION



+212 6 66 29 46 81 ✉ executivecenter@una.ma

📍 Groupe Atlantique UNA - La Colline Sidi Maarouf

www.una.ma

Taxe sur les voitures de luxe

Le compte n'est pas bon



- Certains distributeurs appliquent la TVA directement au prix des véhicules

- Or, la base imposable comprend le montant HT, majoré de la taxe de luxe

- Une clarification officielle de la Direction générale des impôts

ALLONS-nous bientôt assister à une hausse du prix des voitures de luxe au Maroc à cause d'un problème lié au mode de calcul de la TVA? En tout cas, la réponse officielle de la Direction générale des impôts (DGI) à une question de principe émanant d'un concessionnaire de la place risque de faire boule de neige et de bousculer bien des pratiques. En effet, la demande de clarification, émanant du concessionnaire ayant fait l'objet d'une vérification fiscale, concerne les modalités de calcul de la base imposable à la TVA sur les véhicules de luxe. Entrent dans cette catégorie toutes les gammes à partir de 400.000 DH HT. Ainsi, le vérificateur relevant de la DGI a rappelé aux services comptables de la société de distribution le mode de

Barème de la taxe de luxe

Valeur du véhicule hors TVA (en DH)	Taux
De 400.000 à 600.000	5%
De 600.001 à 800.000	10%
De 800.001 à 1.000.000	15%
Au-delà de 1.000.000	20%

Source : Code général des impôts 2024

La taxe sur les voitures de luxe est un droit proportionnel payé une seule fois au moment de la première immatriculation du véhicule, auquel s'ajoute un droit fixe de 50 DH par cheval-vapeur et le barème de la vignette acquittée sur une base annuelle en fonction de la puissance fiscale

calcul de la TVA comprenant la taxe de luxe. Selon la position de l'administration fiscale, datant du 5 avril 2024 et qui vient de fuiter, la TVA de 20% s'applique au prix total de la voiture, majoré du montant de la taxe de luxe, dont le barème varie entre 5% et 20% (voir barème) en fonction du prix du véhicule et, éventuellement, des autres coûts. A l'évidence, le concessionnaire était convaincu que la TVA s'appliquait uniquement au prix de la voiture sans tenir compte de la taxe de luxe. En fait, ce mode de calcul n'est pas nouveau. «Il est possible de faire un parallèle avec le prix d'une chambre d'hôtel, par exemple, qui doit être majoré des taxes locales (taxe de promotion touristique⁽¹⁾ et taxe de séjour⁽²⁾) avant l'application de la TVA sur le prix global», précise un praticien qui souhaite garder l'anonymat.

Les taxes parafiscales telles que la taxe spéciale sur le sable ou encore la taxe sur le ciment entrent également dans la base de calcul de la TVA. Ce qui fait dire aux opérateurs que c'est une taxe sur la taxe. «Ce traitement est similaire à celui de l'ancienne taxe sur le son appliquée aux minotiers en 1993. Elle était incluse dans le chiffre d'affaires pour le calcul de l'IS ou de la cotisation minimale», rappelle un fiscaliste. Une taxe supprimée en 2009 suite à la crise des subprimes qui avait impacté le prix international des céréales importées.

Le concessionnaire automobile à l'origine de la demande de clarification affirme que plusieurs de ses clients contestent ce mode de calcul et auraient même présenté des factures «d'autres importateurs de voitures de luxe qui continuent de ne pas calculer la TVA

sur le prix hors TVA augmenté de la taxe de luxe». En posant la question, le concessionnaire en question craint d'être désavantagé par ses concurrents. Par conséquent, il demande clairement à l'administration fiscale de veiller à ce que tous les concurrents adoptent les mêmes modalités de calcul de la base imposable à la TVA et de la taxe de luxe pour éviter toute concurrence déloyale. «C'est une manière à peine déguisée pour le concessionnaire de demander à l'Etat de jouer pleinement son rôle de garant d'une concurrence loyale», explique un fiscaliste.

Une question à laquelle la DGI rappelle que le droit de timbre proportionnel sur les véhicules de luxe à l'occasion de leur première immatriculation doit être inclus dans la base imposable de la TVA. Pour lever toute équivoque, le fisc insiste sur les dispositions de l'article 96 du CGI «Le chiffre d'affaires imposable comprend le prix des marchandises, des travaux ou des services et les recettes accessoires qui s'y rapportent ainsi que les frais, droits et taxes y afférents à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée». □

Hassan ELARIF

(1) 2 à 15 DH en fonction de la catégorie de l'établissement d'hébergement.

(2) 2 à 25 DH selon la catégorie de l'établissement d'hébergement.

Une disposition instituée en 2014

C'EST en 2014 que le gouvernement avait institué une taxe sur les voitures de luxe avec pour objectif la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour renflouer la Caisse de compensation. C'est un droit proportionnel dont le barème varie entre 5% et 20% du prix de la voiture à partir de 400.000 DH HT. Un surcoût qui s'ajoute à la taxe spéciale annuelle sur les véhicules automobiles (vignette) dont le montant est déterminé selon la puissance fiscale du véhicule (252-II-L du CGI): entre 2.500 DH (moins de 8 cv) et 20.000 DH (à partir de 15 cv). Le tout assorti d'un droit fixe de 50 DH par cheval-vapeur de puissance fiscale: 500 DH pour un véhicule de 10 chevaux, par exemple, payée à l'occasion de l'immatriculation ou de la mutation du véhicule. □

Un large rappel de créances fiscales en vue?

LA demande de précisions envoyée aux services des impôts par un concessionnaire de voiture de luxe déclencherait-elle un vaste rappel de TVA auprès des distributeurs qui n'auraient pas appliqué le calcul de la taxe sur la valeur ajoutée en incluant la taxe de luxe? La réponse pourrait être affirmative puisque le courrier d'un concessionnaire pourrait mettre la puce à l'oreille du fisc. Et comme

c'est la Direction générale des impôts qui est chargée de collecter la taxe de luxe, elle n'aura aucune difficulté à vérifier, recouper les montants payés par les clients et donc procéder aux redressements nécessaires. Ce qui peut remonter jusqu'en 2020. Dans ce cas, les montants des redressements potentiels au titre des voitures déjà vendues durant les années non prescrites seront supportés par les concessionnaires.

Pour les voitures en stock, les prix devraient probablement augmenter pour tenir compte de la nouvelle base imposable à la TVA si les concessionnaires tiennent à garder la même marge bénéficiaire. Un professionnel du chiffre estime que «le différentiel de prix variera mécaniquement de 1% pour les voitures soumises à une taxe de luxe de 5% pour atteindre 4% pour celles taxées à 20%». □

Africa Smart City Forum

Un centre international de l'innovation pour commencer!

• Un projet conjoint entre l'UM6P et l'ONU-Habitat

• Objectif: générer des solutions soutenant la réalisation des ODD

UNE belle annonce au bout de la première journée du forum des villes intelligentes qui poursuit ses travaux à Benguerir jusqu'au 19 avril. Il s'agit du lancement d'un Centre international pour l'innovation territoriale et la performance urbaine intelligente. Ce projet innovant est le résultat du travail collaboratif conjoint d'ONU-Habitat et de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), à travers son École d'architecture, d'aménagement et de design (SAP+D), ainsi qu'un groupe d'experts et de partenaires internationaux engagés.

La création du Centre pour l'innovation territoriale et la performance urbaine intelligente vise à relever les défis urbains et territoriaux émergents en Afrique dans une perspective internationale et mondiale. «Notre objectif est de tirer parti de la recherche multidisciplinaire, et du développement des capacités pour améliorer l'innovation territoriale pour une performance urbaine efficace et faire de l'Afrique un laboratoire vivant dynamique pour établir des indicateurs territoriaux et urbains. Ces derniers nous permettront de mesurer la manière dont l'urbanisation sert le développement durable», indique Hicham El Habti, président de l'UM6P.

Il s'agit aussi de générer des solutions territoriales qui influencent les politiques et les pratiques basées sur

la recherche-action, soutenant ainsi la réalisation des ODD et d'autres initiatives de développement internationales et régionales. Le concept de ville intelligente est exploré sous toutes les coutures à Benguerir.

Le forum des villes intelligentes rassemble des personnalités éminentes africaines et internationales. Tenir cet événement à Benguerir n'est d'ailleurs pas anodin. La ville, en plein essor, est

considérée comme un lieu d'expérimentation pour les villes intelligentes et durables, mettant l'accent sur la recherche et l'innovation. Ce nouveau modèle urbain et territorial représente ainsi, une nouvelle génération de villes intermédiaires en transition smart et inclusive en Afrique.

En effet, la croissance urbaine en Afrique est actuellement la plus élevée de la planète, avec un rythme 10 fois

plus rapide qu'en Europe et 2 à 3 fois plus rapide qu'en Inde et en Chine. Le plus souvent, cette urbanisation se produit sans bénéficier d'un développement territorial inclusif, durable et résilient. Ainsi, la prolifération d'une métropolisation incontrôlée a abouti à des villes sous performantes en termes d'infrastructures, de services, de ressources et d'économies d'échelle. □

Badra BERRISSOULE

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS (1^{er} trimestre 2024)

ENNAKL
A U T O M O B I L E S

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2024 :

(En DT)

Désignation	Au 31/03/2024 (**)	Au 31/03/2023 (**)	Au 31/12/2023 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	141 175 936	137 944 862	645 120 275
Coût d'achat des marchandises vendues	117 094 731	112 982 679	537 729 497
Charges financières	1 666 798	1 133 996	7 216 021
Produits financiers	12 209	53 378	10 436 035
Solde de la trésorerie nette fin de période	18 918 600	14 705 230	10 427 310
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	154	152	150
Nombre d'agences officielles	27	27	27
Masse salariale	7 953 440	5 216 032	23 752 074
Effectif fin de période	280	298	289

Faits saillants

• La société ENNAKL s'est inscrit depuis quelques années dans une démarche RSE visant à inclure dans la gestion de la société les risques environnementaux et sociaux liés à son activité. A ce titre, la société ENNAKL a intégré durant ce premier trimestre de l'année 2024, un programme initié par la bourse des valeurs mobilières de Tunis en coopération avec la société financière internationale, afin de bénéficier d'un accompagnement dans la structuration et la mise en place de pratiques et des reporting ESG. Ce programme a commencé en février 2024 et se déploiera jusqu'au début de 2025. Un comité interne a été nommé pour assurer l'ancrage de la démarche RSE en interne et pour faire le suivi et la réalisation de ce projet avec la bourse.

• Dans le cadre de la mise en place d'une stratégie compliance au sein de la société ENNAKL Automobiles, permettant à la société de se conformer à la réglementation en vigueur et aux règles éthiques et des valeurs d'ENNAKL, les actions suivantes ont été mises en place :

- La nomination d'une compliance Officer
- L'élaboration et la diffusion en interne d'un code de conformité et d'éthique
- Une formation en ligne sur le code de conduite a été effectuée pour tout le personnel de la société.

Commentaires des indicateurs :

- Une augmentation de 2.34% du chiffre d'affaires au 31/03/2024 par rapport à la même période de l'année 2023 passant de 137,944 MD au 31/03/2023 à 141,176 MD au 31/03/2024.
- Au terme du 1er trimestre 2024, la trésorerie nette s'est établie à 18,918 MD contre 14,705 MD une année auparavant.
- Augmentation des charges financières justifiée par l'augmentation des frais d'escompte passant de 1.133 MD au 31/03/2023 à 1.666 MD au 31/03/2024.
- L'endettement financier global (Prêt à court terme, prêt à long terme et un crédit de financement à court terme) a augmenté passant d'un solde 7,743 MD au 31 mars 2023 à un solde de 12,121 MD au 31 mars 2024.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable audité**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non audité**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

Changer de paradigme

LES villes africaines doivent donc changer le paradigme de l'urbanisme conventionnel en adoptant un urbanisme intelligent, intégrant à la fois des technologies basses et hautes adaptées aux spécificités du terrain africain. Ce n'est donc pas fortuit que l'UM6P a choisi pour thème Smart City: un moteur de développement territorial durable. Le forum explore les concepts de Smart City (en s'appuyant sur l'ingéniosité et les connaissances technologiques locales). L'objectif est d'explorer des mécanismes intelligents de planification et de gestion territoriale, orientant l'urbanisation émergente vers des villes africaines inclusives, résilientes et durables. □



Véhicules
Utilitaires



PORSCHE



CUPRA



SEAT



SKODA



ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES IFRS - ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2023

Etat de la situation financière consolidée (En dinars tunisiens)

	Note	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS			
Immobilisations incorporelles	A1	1 355 866	1 717 565
Immobilisations corporelles	A1	68 882 612	66 397 151
Immeubles de placement	A2	7 045 201	7 058 445
Droits d'utilisation	A1	2 086 491	909 897
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	1 393 621	2 055 330
Actifs financiers au coût amorti	A4	-	-
Participations non consolidées	A5	1 974 318	2 635 725
Actifs d'impôt différé	P4	-	-
ACTIFS NON COURANTS		172 781 652	143 824 100
Stocks	A6	166 770 120	177 510 324
Créances clients	A7	140 366 008	137 707 019
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	641 293	407 615
Autres actifs courants	A8	12 232 229	18 355 773
Liquidités et équivalents de liquidités	A9	18 154 340	17 503 836
ACTIFS COURANTS		338 163 990	351 484 567
TOTAL DES ACTIFS		510 945 642	495 308 667

Etat de la situation financière consolidée (En dinars tunisiens)

	Note	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		180 864 657	136 014 040
Résultat consolidé		41 694 813	37 368 240
TOTAL CAPITAUX CONSOLIDES	C1	252 559 470	203 382 280
Intérêts minoritaires dans les capitaux		2 486	1 893
Intérêts minoritaires dans le résultat		635	843
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES	C1	3 121	2 736
PASSIFS			
Emprunts	P1	3 047 966	3 407 526
Obligations locatives	P1	2 392 108	1 045 724
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	382 512	333 965
Provision pour risques et charges	P3	6 718 925	7 580 492
Autres passifs non courants		331 657	773 864
PASSIFS NON COURANTS		12 873 168	13 141 571
Dettes fournisseurs	P5	152 625 266	191 615 266
Passif d'impôt courant	P4	3 917 643	9 445 892
Autres passifs courants	P6	12 417 584	11 125 149
Emprunts et dettes financières	P1	75 566 123	64 215 004
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	19 602	18 478
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		963 665	2 362 291
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		245 509 883	278 782 078
TOTAL DES PASSIFS		258 383 051	291 923 651
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		510 945 642	495 308 667

Etat de résultat consolidé (En dinars tunisiens)

	Note	31/12/2023	31/12/2022
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	714 912 828	568 542 801
Coûts des ventes	R-2	(578 664 846)	(447 599 097)
MARGE BRUTE		136 247 982	120 943 704
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(24 856 248)	(21 438 094)
Charges administratives	R-4	(40 832 915)	(38 828 096)
Autres produits	R-5	2 739 814	2 783 163
Autres charges	R-6	(8 720 292)	(5 437 542)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		64 578 341	58 023 135
Produits financiers	R-7	7 060 874	4 169 236
Charges financières	R-8	(7 572 045)	(4 967 279)
RÉSULTAT FINANCIER NET		(511 171)	(798 043)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		64 067 170	57 225 092
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(22 371 722)	(19 856 009)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		41 695 448	37 369 083
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		41 695 448	37 369 083
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE		41 694 813	37 368 240
PART DES MINORITAIRES DANS LE RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		635	843
Résultat consolidé de base par action		1,390	1,246
Résultat consolidé dilué par action		1,390	1,246
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	26 993 557	7 349 205
Ecart actuariel (OCI)	P-2	(15 478)	54 983
Impôts sur les AERG	P-4	4 298	(1 561 325)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE, NETS D'IMPÔT		26 982 377	5 842 863
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE CONSOLIDÉ, NETS D'IMPÔT		26 982 377	5 842 861
PART DES MINORITAIRES DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE, NETS D'IMPÔT		0	2
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		68 677 825	43 211 946
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE CONSOLIDÉ		68 677 190	43 211 101
PART DES MINORITAIRES DANS LE RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		635	845
Résultat global consolidé de base par action		2,289	1,440
Résultat global consolidé dilué par action		2,289	1,440

Etat des flux de trésorerie consolidé (En dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	64 067 170	57 225 092
Résultat avant impôt		
AJUSTEMENTS POUR :		
Amortissements et provisions	4 043 345	11 000 540
Indemnité de départ à la retraite	34 193	38 159
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	(1 398 626)	814 348
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	-	163 019
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(925 334)	(989 079)
Charge d'impôt	(22 371 722)	(19 856 009)
Variation de l'impôt différé	665 705	(1 885 176)
Variation de l'impôt courant	(5 528 249)	9 116 002
Variation autres passifs non courants	(442 207)	773 865
VARIATION DU BFR :		
Variation des stocks	10 709 131	(82 419 441)
Variation des créances clients	(1 143 326)	(60 754 766)
Variation des autres actifs courants	7 878 607	(12 537 668)
Variation des dettes fournisseurs	(38 932 438)	79 876 540
Variation des autres passifs courants	1 292 435	3 539 809
Variation de l'obligation locative	(282 036)	92 837
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	17 666 648	(15 801 927)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations	(10 165 966)	(9 192 375)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	1 269 173	1 779 499
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	662 689
Encaissements provenant des subventions	-	50 000
Encaissements provenant des actifs financiers	389 340	7 232 034
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (AFFECTÉS) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(8 507 453)	531 847
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Décaissements à la suite de la distribution de dividendes	(19 500 250)	(19 500 250)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	89 498 094	33 976 585
Décaissement sur emprunt et billets à ordre	(97 993 398)	(26 351 343)
Encaissement/décaissement sur crédit de gestion à court terme	19 486 863	24 689 167
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(8 508 691)	12 814 160
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT DE PÉRIODE	650 504	(2 455 919)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN DE PÉRIODE	17 503 836	19 959 755
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN DE PÉRIODE	18 154 340	17 503 836



Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F.
Société d'Expertise Comptable
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789

Expert-Partners

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS

Tunis, le 15 AVRIL 2024,

Opinion,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ENNAKL AUTOMOBILES et de ses filiales (le « groupe ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2023, l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2023, un total du bilan consolidé de **510 945 642 DT** et des capitaux propres consolidés – part du groupe de **252 559 470 DT** y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à **41 694 813 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les commissaires aux comptes

Expert-Partners
Salah MEZIOU
Managing Partner

Les Commissaires aux Comptes associés M.T.B.F.
Mohamed Lassaad BORJI
Partner



ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS IFRS - ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2023

Etat de la situation financière (En dinars tunisiens)

	Note	31 / 12 / 2023	31 / 12 / 2022
Actifs			
Immobilisations incorporelles	A1	1 334 102	1 711 166
Immobilisations corporelles	A1	56 647 782	56 615 978
Immeubles de placement	A2	7 045 201	7 058 445
Droits d'utilisation	A1	1 894 966	475 252
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3	90 043 444	63 049 888
Actifs financiers au coût amorti	A4	1 139 191	1 523 666
Titres de participation dans les filiales	A5	8 249 250	8 249 250
Actif d'impôt différé	P4	794 880	1 356 514
		167 148 816	140 040 159
Actifs non courants			
Stocks	A6	151 433 604	161 705 921
Créances clients	A7	121 598 047	120 289 545
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A8	585 130	594 852
Autres actifs courants	A9	11 161 139	17 066 460
Liquidités et équivalents de liquidités	A10	10 035 549	13 822 011
Actifs courants		294 813 469	313 478 789
Total des actifs		461 962 285	453 518 948

Etat de la situation financière (En dinars tunisiens)

	Note	31 / 12 / 2023	31 / 12 / 2022
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		143 328 368	108 509 930
Résultat de l'exercice		35 479 697	27 330 716
Total des capitaux propres	C1	208 808 065	165 840 646
Passifs			
Emprunts	P1	2 495 933	3 407 526
Obligations locatives	P1	2 135 808	559 211
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	357 943	318 478
Provision pour risques et charges	P3	6 326 055	7 403 270
Autres passifs non courants		331 657	773 865
Passifs non courants		11 647 396	12 462 350
Dettes fournisseurs	P5	150 390 839	191 648 864
Autres passifs courants	P6	11 305 652	8 739 428
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	19 602	18 478
Passif d'impôt courant	P4	3 847 122	8 484 371
Emprunts et dettes financières	P1	75 198 102	64 200 794
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	745 507	2 124 017
Passifs courants		241 506 824	275 215 952
Total passifs		253 154 220	287 678 302
Total des capitaux propres et passifs		461 962 285	453 518 948

Etat de résultat net (En dinars tunisiens)

	Note	31 / 12 / 2023	31 / 12 / 2022
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	645 522 654	497 211 059
Coûts des ventes	R-2	(533 273 622)	(400 374 207)
Marge brute		112 249 032	96 836 852
Autres gains	R-3	2 527 116	1 333 885
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(22 215 495)	(19 337 545)
Charges administratives	R-5	(33 040 792)	(31 389 238)
Autres pertes	R-6	(8 622 437)	(5 451 496)
Résultat opérationnel		50 897 424	41 992 458
Produits financiers	R-7	11 950 171	9 073 376
Charges financières	R-8	(7 467 052)	(4 818 745)
Résultat financier net		4 483 119	4 254 631
Résultat avant impôt		55 380 543	46 247 089
Charge d'impôt sur le résultat		(19 900 846)	(18 916 373)
Résultat après impôt des activités poursuivies		35 479 697	27 330 716
Résultat consolidé de la période		35 479 697	27 330 716
Résultat consolidé de base par action		1,183	0,911
Résultat consolidé dilué par action		1,183	0,911
Autres éléments du résultat global			
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A4	26 993 553	5 769 568
Ecart actuariel (OCI)	P-2	(5 831)	70 901
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		26 987 722	5 840 469
Résultat global de la période		62 467 419	33 171 185
Résultat global de base par action		2,082	1,106
Résultat global dilué par action		2,082	1,106

Etat des flux de trésorerie (En dinars tunisiens)

	31 / 12 / 2023	31 / 12 / 2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	55 380 543	46 247 089
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	5 804 762	5 702 404
Indemnité de départ à la retraite	31 479	35 487
Dotations aux provisions	367 526	4 996 269
Reprises sur provisions	(4 418 054)	(415 406)
Charge d'impôt exigible	(19 900 846)	(18 916 373)
Variation de l'impôt différé	564 913	11 754
Variation de l'impôt courant	(4 637 249)	7 116 574
Variation nette des obligations locatives	(51 823)	16 015
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par les AERG	-	163 019
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	(1 378 510)	777 470
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	(255 014)	43 322
Résultat des opérations de placement	(69 199)	(34 510)
Variation des autres passifs non courants	(442 208)	773 865
Variation du BFR :		
Variation des stocks	10 050 122	(83 572 292)
Variation des créances clients	179 501	(59 584 166)
Variation des autres actifs courants	7 855 043	(12 927 034)
Variation des dettes fournisseurs	(41 258 025)	91 234 111
Variation des autres passifs courants	2 566 224	2 133 360
Total des flux de trésorerie provenant (affectés) aux activités d'exploitation	10 389 185	(16 199 042)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(5 543 826)	(4 557 648)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	464 400	118 000
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	-	7 232 034
Encaissements provenant des opérations de placement	69 199	34 510
Encaissements/Décassements provenant des prêts et avances au personnel & cautionnements	248 866	603 106
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 761 361)	3 430 002
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements affectés aux distributions de dividendes	(19 500 000)	(19 500 000)
Encaissements sur emprunt à LT	30 000 000	16 000 000
Décassements sur emprunts	(36 830 282)	(16 262 089)
Encaissements/Décassements crédit de gestion et billets à ordre	16 915 996	32 777 485
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 414 286)	13 015 396
Variations de la trésorerie	(3 786 462)	246 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	13 822 011	13 575 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	10 035 549	13 822 011



Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Tél +216 71 963 900 / Fax +216 71 861 789

Expert-Partners

Rapport d'audit sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 établis conformément au référentiel IFRS

Tunis, le 15 avril 2024,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. (« la société ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état de résultat global, l'état des flux de trésorerie et le tableau des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2023, un total bilan de 461 962 285 DT et des capitaux propres de 208 808 065 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 35 479 697 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Expert-Partners
Salah MEZIOU
Managing Partner

Les Commissaires aux Comptes associés M.T.B.F.
Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Les commissaires aux comptes

Industrie du futur: S'adapter ou disparaître

- Une main d'œuvre à faible coût n'est plus un avantage concurrentiel
- Les réflexions doivent aller au delà de l'atelier
- Préparer la transformation numérique

AVÈNEMENT de l'industrie du futur ou industrie (X.0) et concurrence mondiale de plus en plus intense. Les quelques caractéristiques du contexte dans lequel évolue l'industrie marocaine actuellement. Dans ces conditions, une main d'œuvre à faible coût devient un facteur insuffisant pour assurer la compétitivité du secteur, surtout sur le long terme. Il s'agit d'une remarque de l'Institut royal des études stratégiques. L'Ires vient de rendre publique une nouvelle



L'Institut royal des études stratégiques (IRES) vient de publier une étude sur l'industrie du futur. Il y liste une série de recommandations multidimensionnelles pour favoriser la transition de l'industrie marocaine vers «l'industrie X.0» (Ph. Privée)

étude portant orientations aux décideurs politiques, acteurs économiques et chercheurs. Et ce, afin d'inscrire le Maroc dans une trajectoire de développement industriel résolument tournée vers l'ave-

nir et porteuse de progrès économique et social. Ce document de 121 pages est intitulé «l'industrie du futur ou X.0» et fournit de la littérature définissant ce concept. Le numérique étant la notion qui revient dans toutes les définitions des scientifiques. Dans le détail, l'appellation «industrie X.0» a été initialement proposée par Eric Schaeffer, ancien directeur chez Accenture. Celle-ci a été par la suite adoptée à l'échelle internationale. Selon Schaeffer qui opte pour la comparaison, l'industrie 4.0 est centrée sur la fabrication (dans l'atelier), tandis que celle X.0 ne se concentre pas uniquement sur les industries manufacturières. Il a poursuivi: le mot numérique a une connotation technologique et de son côté l'industrie X.0, est légèrement plus large.

C'est ainsi que le numérique va transformer l'industrie, a-t-il précisé. Plus explicitement, l'industrie X.0 fu-

sionne efficacement la transformation opérationnelle, propulsant la croissance et la création de valeur à travers les entreprises, soit la définition donnée au concept par Ilak Mitra, ancien directeur technique chez Accenture. Un résumé de littérature plus concret, l'industrie X.0 se distingue par sa capacité à intégrer divers éléments technologiques tels que les données massives et les travailleurs connectés, en un système cohérent qui révolutionne l'environnement de travail.

■ Adopter une approche multidimensionnelle

La digitalisation, l'automatisation, l'intelligence artificielle... constituent autant de déterminants aujourd'hui en ce qui concerne le positionnement des industries. Parmi leurs effets, une industrialisation rapide davantage modifiant le visage du marché mondial. Le Maroc ne devrait plus se contenter de ses atouts concurrentiels historiques face à ces nouvelles tendances. Etre compétitif à l'heure actuelle nécessite de suivre les nouvelles tendances, voire anticiper et planifier stratégiquement son avenir industriel.

Mieux encore, l'Ires propose au Maroc d'adopter une approche multidimensionnelle pour améliorer sa compétitivité industrielle. Ce qui passe notamment par l'impulsion de l'innovation technologique grâce à la R&D ou encore du développement du capital humain. Idem pour l'entrepreneuriat industriel, l'utilisation durable des énergies renouvelables et une intégration plus active au sein des chaînes de valeur mondiales. □

Layane EL MASSAOUDI

ANNONCES LÉGALES & APPELS D'OFFRES

«BUILD AND LAYOUT» S.A.R.L A.U» au capital de 10.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: RUE GOULMIMA
RESIDENCE LE L'OUVRE N°653
4EME ETG APPARTEMENT 11
CASABLANCA
RC: 585043 / Casablanca
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/04/2024, il a été décidé ce qui suit:
1-Cession des 100 parts sociales de la société:
-Le cédant M.SOUFIANE JABROUK l'ancien associé unique;
-Le cessionnaire M.MOHAMMED BOUAYAD le nouvel associé unique;
2-Constataion du nouvel associé unique;
3-L'adoption des statuts mis à jour de la société;
4-Les pouvoirs à conférer en vue des formalités;
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 16/04/2024 sous numéro 914372, RC 585043.
Pour extrait et mention

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS AU PUBLIC
Conformément à l'arrêté Provincial n°42/2024 du 09 Avril 2024, une enquête publique aura lieu le 13/05/2024 au siège de:
-La commune de Mediouna, Province de Mediouna
-La commune d'Al Majjatia Oulad Taleb, Province de Mediouna
Et ce concernant le projet de réalisation d'une conduite de rejet des eaux usées épurées et pluviales de la ville de Deroua, vers l'oued Has-sar présente par la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'électricité de Chaouia (RADEEC).
A cet effet, les résidents des communes concernées auront accès à un Registre de réception des remarques et des suggestions au siège de ces communes pendant une période de 20 jours,

à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique susmentionnée.

STE ESPACE CERAME SARL A.U
Capital Social: 4.500.000,00 dirhams
Siège Social: Q. BEAUSEJOUR BD YAACOUB EL MANSOUR N°248 Casablanca RC N°:98769
Augmentation du capital Suite à l'assemblée générale extraordinaire et par décision de l'associé unique prise le 02/04/2024, il a été décidé ce qui suit:
-L'augmentation du capital social de la société Espace Cérame Sarl à associé unique immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous n°98769 de: 2.000.000,00 dirhams à 4.500.000,00 dirhams et ce par la création de 25000 parts sociales de 100,00 dirhams prélevés du compte de courant créditeur de l'associé unique l'article 6 et 7 des statuts seront modifiés.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 914309 le16/04/2024.

Transfert de Siège Social Société SBZ Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 000,00 dirhams
Siège Social: Rue Albert Samain Val Fleuri N°10 Maarif CASABLANCA R.C: 118357 CASABLANCA.
I-Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 15/08/2016, l'associé a décidé de transférer le siège social qui était à Rue Albert Samain Val Fleuri N°10 Maarif, CASABLANCA à l'adresse suivante 20 Rue Ahmed El Kadmiri Val Fleuri Maarif CASABLANCA.
II- L'article N°4 des statuts a été modifié, en conséquence.
III- Le dépôt légal a été effectué

au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 22/11/2016 sous le N° 00618722.

STE « ANDED CASH » SARL
En vertu d'un acte SSP du 21/03/2024, il a été constitué une SARL portant les caractéristiques suivantes:
Dénomination STE « ANDED CASH » SARL
Activité:
-TRANSFERT D'ARGENT-INTERMEDIAIRE FINANCIER. RECOUVREMENT DE CREANCES.
Siège social: DOUAR AIT AHMED OUNACEUR SIDI YAACOUB FE-TOUAKA DEMNATE AZILAL.
Capital social: 80.000,00 DH
Année social: Année civil
Durée de la société: 99 ans
La gérance est confiée à Mr SARHANE MOHAMED et la cogérance est confiée à Mr SARHANE EL MUSTAPHA.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat Greffe du TPI d'AZILAL le 15/04/2024 sous le n° 212, RC N°5807.

NADOR-CONSEIL
RESIDENCE GOUROUGOU AV DES FAR "B1"
NADOR
GREEN HERBS SARL
SECTEUR HASSAN BOUARG NADOR
Aux termes de PV D'AGE en date du 11/08/2023, il a été décidé de:
- Accepter la démission de Mr TOMAS CORREDOR PEREZ de son poste de cogérance et nommer Mr. LOPEZ CASTILLO JOSE MARIA nouveau gérant de la société.
-Modifier l'article 34 des statuts.
- Refondre les statuts.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador le 08/09/2023 sous n° 6457.

Autonomie technologique: Un must

L'IRES a souligné l'importance de la transformation numérique dans l'évolution de l'industrie marocaine. Celle-ci devrait améliorer la productivité. Sa concrétisation repose sur l'intégration de façon holistique et inclusive d'une panoplie de nouvelles technologies (intelligence artificielle, robotique...). Ce qui nécessite la mise en place d'une approche stratégique et systémique. De plus, afin d'accompagner cette transition, il est indispensable de procéder au développement du capital humain. Les travailleurs doivent être formés aux technologies émergentes. L'Ires préconise à ce niveau le renforcement des programmes de formation existants ainsi que la création de nouvelles initiatives d'apprentissage. Ces actions ne peuvent pas se réaliser sans le recours à la R&D. Il est ainsi recommandé de se doter d'infrastructures de recherche robustes et multidisciplinaires centrées sur l'humain.

Si le Maroc satisfait ces conditions, il pourrait acquérir des capacités technologiques locales, soit une autonomie technologique. Ce qui est également conseillé par l'Ires. Minimiser la dépendance aux technologies étrangères est un moyen pour soutenir cette transition industrielle et une finalité. □

Fès-Meknès/PDR

Près de 30 milliards de DH pour 340 projets

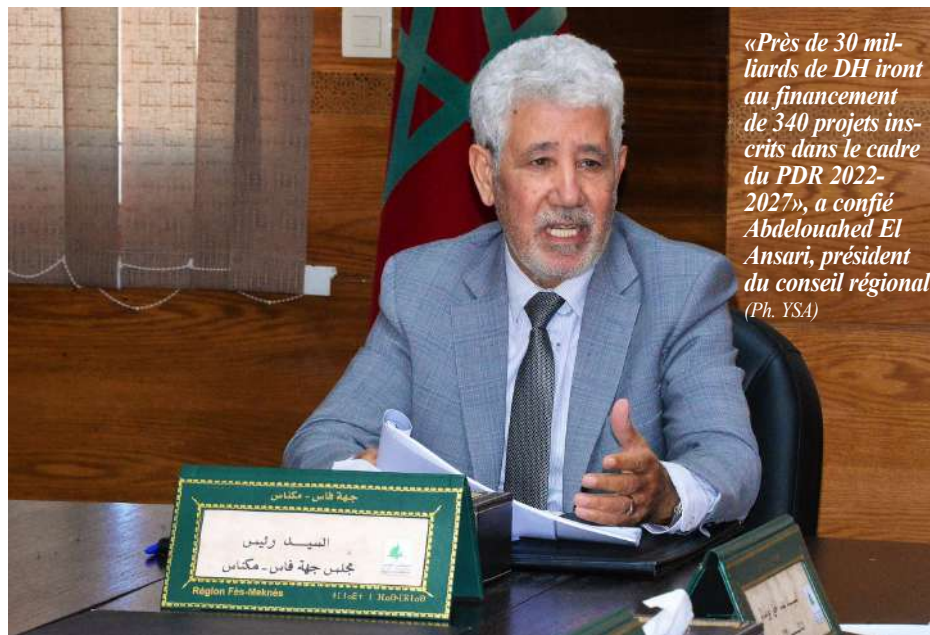
De notre correspondant permanent, Youness SAAD ALAMI

• Combien de chantiers vont-ils réellement être lancés avant 2027?

• Faisabilité, capacité de financement et taux d'engagement...

SIMPLE effet d'annonce ou projets concrets, réalistes et réalisables? L'Intérieur vient d'approuver la feuille de route du Conseil de la région de Fès-Meknès pour la période 2022-2027. Sous l'intitulé du programme de développement régional (PDR), la copie validée par l'équipe de Abdelouahed El Ansari et avalisée par le département de Abdelouafi Laftit concerne 340 projets pour un investissement de près de 30 milliards de DH. Sachant que ce genre de «vision» se heurte fréquemment à des entités en panne de gouvernance, de budget, ou d'outils d'exécution, il faut faire vite pour respecter l'échéancier, car nous sommes déjà en avril 2024. L'histoire récente retiendra que le conseil régional de Fès-Meknès, à titre d'exemple, n'a pu obtenir son budget d'équipement qu'en 2024 (ceux de 2023 et 2022 avaient été rejetés par l'autorité). Et auparavant, même avec des budgets approuvés dès la première lecture, le taux d'engagement et de réalisation du PDR 2016-2021 affichait des scores très faible en termes d'exécution. Ceci, alors que l'ancien PDR ne prévoyait que 98 projets pour une enveloppe globale de 11,2 milliards de DH.

Pour ce qui du PDR d'Abdelouahed El Ansari (PI), il se veut ambitieux (29,5 milliards de DH pour 340 projets). Son élaboration s'est faite à l'issue d'un long processus d'étude, de tractations et de validation des départements ministériels et des au-



«Près de 30 milliards de DH iront au financement de 340 projets inscrits dans le cadre du PDR 2022-2027», a confié Abdelouahed El Ansari, président du conseil régional (Ph. YSA)

clôture dans la région», font observer des entrepreneurs déplorant le manque d'infrastructures majeures pour Fès-Meknès. Ces derniers appellent «les décideurs à concevoir et à financer des projets de grande envergure susceptibles de transformer la région». Un appel qui se concrétisera si «les projets prévus par le nouveau PDR se réalisent comme prévu»

Pour le premier élu de la région, «le PDR 2022-2027 de Fès-Meknès, approuvé par les autorités compétentes du ministère de l'Intérieur, bénéficie d'une enveloppe budgétaire d'environ 29,5 milliards de DH». «Cette enveloppe qui financera des projets répartis dans divers secteurs structurants et essentiels, sera prise en charge par la région à hauteur de 8,5 milliards de DH. Le reste (21 milliards de DH) sera versé par les partenaires ministériels», précise le président du Conseil régional. □

Accroître la compétitivité

LE Plan de développement régional (PDR) 2022-2027 vise à accroître la compétitivité et l'attrait international de la région, en priorisant le développement économique avec 43% du budget alloué, soit 12,6 milliards de DH pour des projets d'investissement. Les projets de développement rural et social représentent environ 37% du budget, tandis que la préservation des ressources naturelles et la valorisation du patrimoine culturel obtiennent respectivement 12% et 8% de l'enveloppe budgétaire. Le président El Ansari souligne l'augmentation de la contribution financière directe du conseil régional, démontrant ainsi son engagement à renforcer la compétitivité et l'attractivité de la région pour les investisseurs, tout en mettant en valeur ses atouts économiques, patrimoniaux et naturels. □

torités locales. Reste maintenant son exécution. «Ce qui est choquant au niveau de la plateforme des appels d'offres, c'est le manque de projets structurants tels que la construction d'écoles ou l'édification de murs de

Ponts, Siam, recherche...

LORS de la réunion récente du bureau du conseil de la région, deux projets ont été examinés. Le premier concerne la construction d'un pont au niveau du barrage Al Wahda, reliant les communes de Tafrante et d'Azghira dans les provinces de Taounate et d'Ouazzane. Ce projet vise à favoriser le développement économique, social et touristique des deux régions, ainsi qu'à rapprocher la région de Fès-Meknès des villes du nord via Ouazzane. Le deuxième projet se concentre sur le renforcement du secteur agricole régional. Il comprend l'organisation d'événements dédiés à la promotion des filières agricoles locales et la professionnalisation des acteurs agricoles en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture. De plus, les membres du bureau ont été informés des préparatifs pour la participation de la région à des activités internationales et à l'organisation du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) à Meknès. □

LYCÉENS - ETUDIANTS - PARENTS

Forum International de l'Etudiant

18 / 19 / 20 / 21 AVRIL

FOIRE INTERNATIONALE DE CASABLANCA

ENTRÉE GRATUITE 9H30 à 18H30

etudiant.ma

Universités et Grandes Ecoles

vous **INFORMER** vous **ORIENTER** vous **INSCRIRE**

Transporteur officiel

GSM : +212 (0) 660 436 271
 Tél : +212 522 27 31 31
 contact@etudiant.ma

RÉGIONS

L'Oriental modernise 140 centres de santé

De notre correspondant permanent, Ali KHARROUBI

• Pour un budget approximatif de 400 millions de DH

• Rapprocher et améliorer l'offre de soins dans la région

LE département de la santé veut moderniser et équiper tous les centres de santé urbains et ruraux de l'Oriental. Un programme, en trois étapes, est en phase d'exécution pour rehausser la qualité des services, aménager et réhabiliter 140 établissements de soins de santé primaires et secondaires. Il s'agit aussi d'améliorer les conditions de travail du personnel, de rapprocher les services de santé des citoyennes et des citoyens ciblés, de digitaliser les services tout en renforçant la couverture sanitaire généralisée. C'est ce que vient de préciser Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé et de la protection sociale, lors du lancement de la deuxième phase de cet ambitieux pro-



Ce lancement vise à renforcer l'offre de soins dans la région de l'Oriental, particulièrement au niveau des provinces de Nador, Driouch, Berkane, Taourirt et Guercif 3 (Ph. Privée)

gramme. Au total 43 nouveaux centres de santé viennent de renforcer l'offre existante, depuis ce 16 avril. La céré-

monie de lancement officielle a eu lieu au centre de santé rural Beni Chiker, en présence de Jamal Chaarani, gouverneur de la province de Nador.

«Au total 86 centres sont réhabilités au niveau des provinces de Nador, Driouch, Guercif, Taourirt et Ber-

kane alors que les 56 autres centres au niveau des provinces de Figuig, Jerada et Oujda, le seront avant la fin de l'année 2024», confie à L'Economiste Ahmed Oudich, directeur régional de la santé au niveau de l'Oriental. La réalisation de ces structures nécessitera une enveloppe avoisinant les 400 millions de DH (avec une moyenne de 2,5 à 3 millions de DH par centre).

Avec cette offre additionnelle, le département de la santé propose une nouvelle génération d'établissements de soins de santé primaires, assurant une gamme diversifiée de services de santé et un panier de traitements incluant: les consultations médicales générales et spécialisées notamment les services d'hémodialyse, les soins infirmiers, le suivi des maladies chroniques... S'y ajoutent des ressources humaines spécialisées, mobilisées pour assurer les services médicaux et curatifs pour plus de 300.000 personnes ciblées par ces établissements (vu les équipements modernes et les dispositifs biomédicaux de haute qualité, mis à disposition). □



AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX

LOTISSEMENT : LE VALLON KENITRA



Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra met en vente sur offre de prix des lots de terrain de divers types dont les caractéristiques sont désignées dans le tableau ci-dessous.

Les personnes intéressées par cette offre, sont invitées à se présenter à l'Agence de Kénitra ou à l'Agence Régionale à Rabat pour retirer et déposer le dossier de soumission, conformément aux dispositions du Cahier des charges relatif à cette offre, et ce, à partir du 8 Avril 2024 jusqu'au 25 Avril 2024 à 16 h.

La Commission d'étude des offres se réunira le 26 Avril 2024 à partir de 10 h en présence d'un Notaire.

N.B.:

* Le cahier des charges est aussi téléchargeable gratuitement sur le site du Groupe Al Omrane www.alomrane.gov.ma

Nos agences commerciales sont ouvertes du lundi au samedi

Société Al Omrane RABAT-SALÉ-KENITRA
 ilot 31 secteur 17 rue Narjiss Hay Riad -Rabat
 Tél : 05.37.28.71.71 / Fax : 05.37.56.32.42
 Al Omrane Rabat Salé Kénitra est une filiale du Groupe Al Omrane

www.alomrane.gov.ma

اكتشفوا مشاريعنا في جميع جهات المملكة عبر المنصة الإلكترونية www.alomrane.gov.ma



Localité	Projet	Type de produit	Superficie	Prix de base au m ²
Le Vallon	Kénitra	Lot R+2 à Rdc Habitat	89	6 000 dhs
		Lot R+3 à Rdc Habitat	150	7 700 dhs
		Lot R+4 à Rdc Habitat	399	8 025 dhs
		Lot R+2 à Rdc Commercial	99	7 350 dhs
		Lot Villa	380	3 710 dhs

Pour plus d'informations, prière de prendre contact avec:

AGENCE AL OMRANE KENITRA
 4 Rue Lamhanned Kacem BIR RAMI KENITRA
 G.S.M: 06 61 59 67 12
 Tel: 05 37 32 97 20

Ou
 AGENCE RÉGIONALE RABAT
 Ilot 31 secteur 17 Rue Narjiss Hay Riyad
 G.S.M: 06 61 82 53 34
 080 100 15 16
 PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

Equité territoriale

■ **Driouch:** L'offre sanitaire se renforce avec l'ouverture de onze centres de santé urbains et ruraux (premier et deuxième niveaux), en plus de 2 dispensaires ruraux. Il s'agit du centre urbain de santé (2e niveau) à Ben Tayeb ainsi que des centres de santé ruraux de premier niveau, à Azlaf, Ait Mait, Midar Oulya, et Ouardana. Outre, les centres de santé ruraux de deuxième niveau à Kassita, Trougout, Boudinar, Oulad Amghar, Tazagine et Ain Zohra en plus des dispensaires ruraux Ijjati et Isray.

■ **Taourirt:** Lancement des consultations et des soins au niveau des onze centres de santé urbains et ruraux: 2 centres urbains de santé, de premier niveau, 20 août et Taqad-doum, d'un centre de santé urbain de niveau 2 à Debdou. Aussi pour les centres de santé ruraux de premier niveau, à Tancharfi, Mestagmar, Machraa Hammadi, Melga El Ouidane, Ahl Oued Za, Oulad M'Hammed, Beni Reiss et Gteter.

■ **Guercif:** 6 centres urbains et ruraux de santé de premier et deuxième niveaux et 2 dispensaires ruraux

ont été mis en service. Cela concerne deux centres de santé urbaine Sidi Mouha Ben Ahmed et Ennajd, deux centres de santé ruraux de premier niveau, Houara et Oulad Bourima et deux centres de santé ruraux de deuxième niveau à Saka et Taddart, ainsi que les deux dispensaires ruraux Hassi Wenzga dans la commune de Saka et Safsafat dans la commune de Taddart.

■ **Nador:** 4 centres de santé urbains et ruraux fourniront leurs services au profit de la population ciblée. Il s'agit du centre urbain de santé de niveau I Farkhana et les deux centres de santé ruraux de niveau I, Oulad Daoud Zkhanine et Beni Chiker, en plus du centre de santé rural du niveau II Hassi Berkane.

■ **Berkane:** 5 centres de santé et 2 dispensaires ruraux, prêts à servir la population et à fournir divers services de santé. Il s'agit des centres urbains de santé, de premier niveau des quartiers Al Moukaouama et Bouhdila, des centres ruraux de santé de premier niveau à Dzayest, Chouihy et Sidi Bouhria ainsi que les dispensaires ruraux d'Ain Zebda et Lamris. □

Mutandis

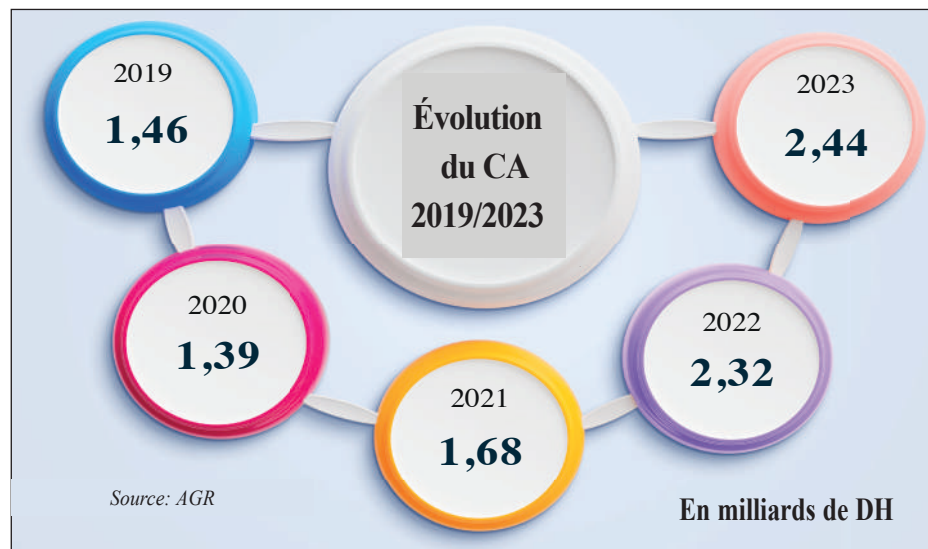
Le titre à acheter, selon AGR

• Bonne diversification du portefeuille

• Rythme de croissance soutenu à l'avenir

DANS un contexte marqué par la concrétisation des opérations de croissance externe, le lancement de nouvelles gammes de produits (Hygiène de la maison et de la personne & activité de la mer) ainsi que la détente des tensions inflationnistes au Maroc, Attijari Global Research opère un exercice de réévaluation de la valeur Mutandis. Pour les analystes d'AGR, l'inflation demeure un paramètre important qui impacte directement les niveaux de marge des opérateurs exerçant dans le secteur des produits de la grande consommation.

Dans ce contexte, Mutandis serait en mesure de préserver un rythme de croissance soutenu de son EBE et de ses bénéfices durant la période 2023-2026E, soit de +5% et +12% respectivement. «*Cette régularité de la croissance constitue selon nous, le principal atout du titre Mutandis, lui permettant d'améliorer continuellement ses multiples de valorisation, de réduire de manière considérable sa volatilité sur le marché et par conséquent, d'améliorer son attractivité aux yeux des investisseurs institutionnels*», expliquent-ils. L'analyse d'AGR aboutit à un cours objectif du titre Mutandis à 317 dirhams, affichant un potentiel de hausse de +21%, sur la base du cours en Bourse observé le 08/04/24. Le bureau de recherche recommande, au final, d'acheter le titre. S'articulant autour de quatre axes principaux, l'argumentaire d'investisse-



ment prend en considération le fait que Mutandis devrait récolter à compter de 2024 les fruits de ses efforts d'investissement sur la période 2021-2023. Et ce, tout en sachant que l'opérateur a concrétisé deux projets de croissance externe et a inauguré récemment son nouveau site industriel à Berrechid lui permettant de lancer de nouvelles gammes de produits à plus forte valeur ajoutée. Par ailleurs, le groupe multimarques devrait entamer une phase de reprise de ses marges sous l'effet de l'atténuation des pressions inflationnistes. La détente des prix des intrants à l'international permettrait à l'opérateur de récupérer une partie importante des points de marge perdus depuis la crise du Covid-19. D'un autre côté, Mutandis devrait bénéficier d'une amélioration de sa capacité de génération de cash durant la période 2024E-2026E. «*Un scénario soutenu à la fois par l'amélioration de la profitabilité et la normalisation attendue du Capex récurrent. Ce dernier passerait d'une moyenne annuelle de 233 millions de dirhams durant la période 2021-2024E à 60 millions de dirhams à compter de*

2025E», soulignent les experts d'AGR. Le profil de croissance attractif des bénéfices de +12% en moyenne annuelle sur la période 2023-2026E, se traduirait positivement sur les multiples de valorisation du titre Mutandis. D'une part, le Price-Earning 26E ressort à 15,8x affichant une décote de 37% par rapport

aux niveaux normatifs du titre de 25,0x durant la période 2019-2023. D'autre part, le D/Y cible se situerait à des niveaux corrects pour le cas d'une valeur de croissance, soit autour des 4,5%. Concernant les résultats 2023, Mutandis s'en est plutôt bien sorti dans un contexte inflationniste. Le groupe a pu à la fois préserver ses parts de marché et améliorer ses indicateurs opérationnels au titre de l'exercice 2023. «*Des réalisations légèrement meilleures par rapport à nos prévisions initiales, soit des taux de réalisation allant de 99% pour le CA à 108% pour le RNPG*», constate AGR. Grâce à la diversification de son portefeuille d'activité, à sa stratégie progressive de répercussion de la hausse des prix des intrants sur les prix de vente et à l'amélioration des volumes de vente, Mutandis affiche une hausse de +4,9% de son CA à 2,442 milliards de dirhams en 2023. □

Fédoua TOUNASSI

Franchissement d'un nouveau palier de dividende

LA rentabilité de Mutandis s'est améliorée en 2023, avec un EBE en hausse de +24,5% par rapport à 2022, grâce à une politique de relèvement progressif des prix de vente, à la stabilisation des prix des intrants et à des efforts de maîtrise des coûts. Le RNPG a également progressé de +13,0% pour atteindre 112 millions de dirhams. Mutandis a poursuivi sa stratégie de croissance externe en acquérant la totalité de l'activité «Euro-Africaine des Eaux» en juillet 2023, visant à constituer un nouveau pôle «Boissons» en synergie avec l'activité «Jus de Fruit». «*La stratégie de développement de Mutandis ne semble pas générer un dérapage au niveau de son endettement, à travers un Gearing maîtrisable en dessous des 50%*», précise AGR. Une situation qui permet une meilleure rétribution de l'actionnaire. Après avoir maintenu stable son DPA à 8,5 dirhams durant la période 2019-2022, l'opérateur passe vers un nouveau palier à 10,5 dirhams en 2023, correspondant à un D/Y 23 correct autour des 4%. □

UEMF

الجامعة الأوروبية متوسطة فاس
 ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵎⵓⵔ ⵏ ⵎⵓⵔ
 EUROMED UNIVERSITY OF FES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°

03/UEP4.0/ARC/2024

RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE L'USINE ÉCOLE PILOTE 4.0

AU NIVEAU DE LA ZONE D'INNOVATION 'FEZ SMART FACTORY'

DE L'UNIVERSITE EURO-MEDITERRANEENNE DE FES

LOT 03: CONSULTATION ARCHITECTURALE



















AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents désirant de participer à l'appel d'offre ouvert Réf 01/GO/EC/2020 que la séance publique d'ouverture des plis prévue initialement le 24 AVRIL 2024 à 11H00 est reportée au 03/05/2024 à 11H00.

Le dossier d'appel d'offres est envoyé gratuitement aux concurrents qui souhaitent participer au présent marché par voie électronique (e-mail) sur demande envoyée à : achats.fsf@ueuromed.org

Marchés des changes et des taux

Principales variations hebdomadaires

		1,24%			1,04%
	USD/MAD	10,1124		CAD/MAD	7,4498
		0,71%			-0,51%
	EUR/MAD	10,9285		GBP/MAD	12,7600
		0,88%			0,72%
	JPY/MAD	6,9263		CHF/MAD	11,4230

Effet Panier⁽¹⁾**USD/MAD****+0,32%****EUR/MAD****-0,21%**Effet Marché⁽²⁾**+0,92%****+0,92%**⁽¹⁾ Impact de la variation de la parité EUR/USD⁽²⁾ Impact de la variation du spread de liquidité (Offre/Demande)Position de change des banques⁽³⁾ S + 747 MDH

Position de change des banques S-I +1.953 MDH

⁽³⁾ Calculée sur la période: du 23/12/2022 au 30/12/2023

Actus Marchés financiers

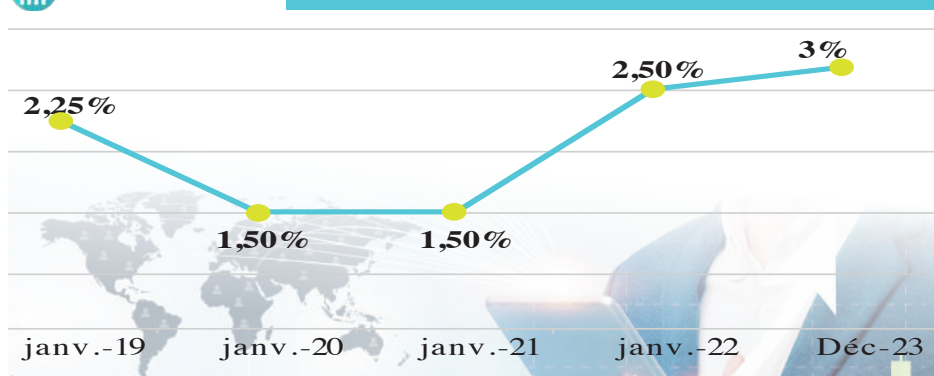
■ Forbes: 3 banques marocaines se distinguent

Trois banques marocaines se distinguent dans le classement 2024 de Forbes Moyen-Orient des 30 banques les plus puissantes de la région Mena. Attijariwafa bank, le Groupe BCP et Bank of Africa y sont répertoriées. Attijariwafa Bank occupe, ainsi, la tête du classement parmi les banques marocaines, se classant 18e, suivie par le Groupe BCP à la 22e place et Bank of Africa à la 30e place.

■ Immorente Invest: Paiements des 1er et 2e rendements trimestriels

A partir de septembre 2021, Immorente Invest a mis en place un schéma innovant d'intensification de ses distributions en passant à un rythme trimestriel soit 4 versements annuels au lieu d'un seul versement. Le calendrier adopté pour le paiement des 1er et 2e rendements trimestriels de l'année 2024 est le suivant : 1er rendement trimestriel, un montant de 1 DH/action et la date de détachement fixée

Taux directeur

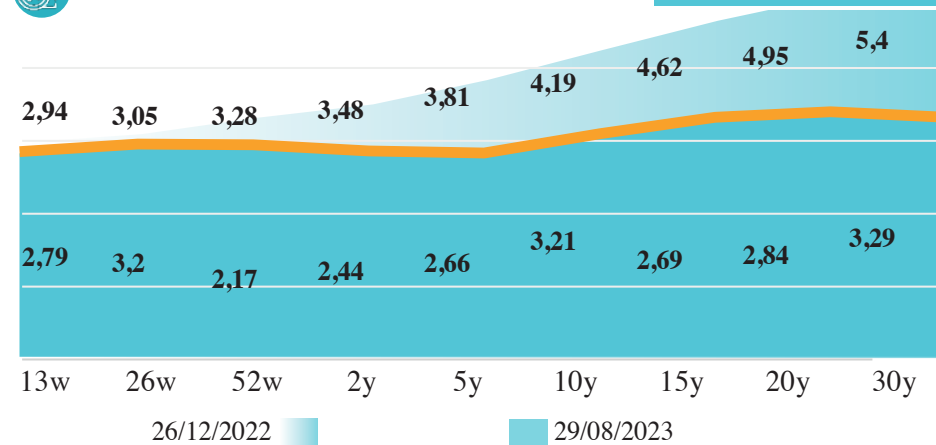


au 22 avril 2024 et la date de paiement au 30 avril 2024. Quant au 2e rendement trimestriel, il est d'un montant de 2,2 DH/action avec une date de paiement au 24 juin 2024.

■ Timar: RN en nette amélioration

Pour l'année 2023, le chiffre d'affaires social de la société s'est maintenu au même niveau que l'exercice précédent, alors que le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une légère baisse impactée par le recul de volumétrie chez Grupolis et certaines filiales africaines. Le résultat courant est en amélioration de 38% en consolidé et de 60% en social. Le résultat net consolidé s'établit à 23,2 millions de dirhams, et à 13,4 millions de dirhams en social, en nette amélioration par rapport à l'année précédente. □

Courbe des taux sur le marché secondaire











Bourse: Volumes record

LA Bourse de Casablanca a enregistré durant la séance du jeudi 18 avril un volume record de 976 millions de dirhams dont 926 millions de dirhams drainés par le marché central. C'est le titre TGCC qui a raflé la mise avec un flux transactionnel de 514 millions de dirhams progressant de 5,50% à 305,95 dirhams. Ce qui représente plus de 1.600.000 actions échangées durant la séance d'hier. Calculé sur la base d'un cours de 305 dirhams, cela représente plus de 5% du capital du groupe qui a changé de main. Pour le moment, on n'en sait pas plus sur cette opération, sachant qu'un franchissement de seuil à partir de 5% entraîne une obligation d'information. Pour le reste, le Masi a clôturé dans le vert avec une progression de 0,53% 13.455,65 points. Douja Promotion attire toujours autant les investisseurs avec un volume d'échanges de 70 millions de dirhams progressant de 2,99% à 36,20 dirhams. Alors que Attijariwafa bank mobilise quelque 52 millions de dirhams enregistrant une petite baisse de 0,02% à 506 dirhams. La plus forte hausse a été du lot de Stroc Industries (9,96% à 30,13 dirhams). Alors que la plus forte baisse a été récoltée par Microdata (-3,71% à 658,60 dirhams). □ F.T.



Indicateurs monétaires

	Avoirs officiels de réserves	330,4 MMDH
	09/12/22 vs 10/12/21	0,2%
	Circulation fiduciaire	344,5 MMDH
	Oct. 22 vs Oct. 21	7,2%
	Placements liquides	797,7 MMDH
	Oct. 22 vs Oct. 21	-7,4%
	Déficit de liquidité	91 MMDH
	Oct. 22 vs Oct. 21	17,2 MMDH

ART & CULTURE WEEK-END

Le printemps musical des Alizés, un festival qui casse les codes

Pianiste, cheffe d'orchestre et directrice de la fondation Ténor pour la culture, Dina Bensaid est aux manettes du festival le Printemps musical des Alizés depuis une dizaine d'années. Un festival qu'elle conçoit ouvert, inclusif à l'image de son engagement constant pour la démocratisation de l'accès à la musique classique au Maroc. L'événement célèbre sa 20e édition du 18 au 21 avril à Essaouira.

- **L'Economiste:** Cette édition du printemps musical des alizés prend des airs de rétrospective qui rend hommage aux 20 années passées du festival comment est-ce que vous avez envisagé cette programmation ?

- **Dina Bensaid:** Effectivement, après une interruption de cinq ans, le festival fête sa 20e édition et donc nous avons envie de raconter l'histoire de cet événement. Pour cette rétrospective, nous avons décidé que chaque concert vienne revisiter un thème des éditions passées. Nous avons par exemple un concert autour du thème de la passion et dans l'œuvre de Brahms, un autre autour de l'école viennoise. Nous avons également les incontournables du festival, que sont les concerts en plein air et nous avons également une matinée dédiée aux jeunes talents. Cette matinée est vraiment importante pour nous, parce qu'elle a ouvert beaucoup de portes. Beaucoup de ceux qui y ont participé ont ensuite chanté à l'Opéra Bastille, à l'Opéra de Berlin ou ont joué à la Philharmonie de Paris... et qui ont fait de grandes carrières.

- **Vous êtes à la direction artistique de ce festival depuis de nombreuses années, qu'est-ce qui le rend si particulier à votre avis ?**

- Il est particulier pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il casse les codes de la musique classique. En faisant cela le festival, se rapproche paradoxalement plus de l'essence de la musique classique, puisqu'au départ c'était une mu-



Née dans une famille de musiciens, Dina Bensaid, qui a failli embrasser une carrière d'ingénieure aéronautique, se retrouve tout naturellement à la tête de l'Orchestre philharmonique du Maroc, après un parcours aussi fluide qu'exceptionnel (Ph. Privée)

sique très populaire. A l'origine, on pouvait, en faisant ses courses, s'arrêter sur une place publique et écouter un opéra de Mozart. C'est cet esprit-là que nous ressuscitons puisqu'il y a des concerts hors les murs et en plein air. Ensuite il faut préciser que c'est un festival entièrement gratuit et ouvert au public. Il y a aussi la question de la médiation qui est très importante.

Chaque concert est présenté pour en faciliter la compréhension et que le public soit à l'aise. Et puis il y a cette ambiance conviviale et décontractée, sans dress code, qui contribue à rendre encore plus accessible la musique classique.

- **En retraçant l'histoire du festival, on peut en profiter pour retracer l'histoire de l'orchestre**

Une femme à la baguette

PIANISTE formée au Conservatoire national supérieur de Paris, Dina Bensaid est considérée comme la première cheffe d'orchestre du monde arabe. «C'est grâce ou à cause d'un coup du destin» aime-t-elle à répéter. En effet, un certain octobre 2022, Dina se retrouve à remplacer au pied levé un chef d'orchestre, Wolfgang Dörner, pris d'un malaise deux heures avant un concert. Une mission impossible? Pas tant que ça, puisque

Dina Bensaid y a été préparée depuis de nombreuses années. «*Bien sûr qu'on ne s'improvise pas chef d'orchestre. J'ai été formée à la direction d'orchestre, j'ai beaucoup fait travailler l'OPM, en répétitions etc. Après je pense qu'il y a plusieurs façons de mettre le pied à l'étrier. Pour sauter dans l'eau, on a besoin quelques fois que quelqu'un nous pousse. C'est un peu ce qui s'est passé pour moi*» □

philharmonique du Maroc. Et même peut-être l'évolution du public marocain qui a accompagné cette saga?

- Oui dans la programmation du festival il y a eu une évolution tout comme pour l'Orchestre philharmonique du Maroc. D'abord avec une programmation de plus en plus exigeante, avec un public marocain que je ne qualifierais pas de connaisseur, puisqu'on a besoin d'être connaisseur pour apprécier la musique, mais je dirais formidable, qui n'a pas d'a priori, qui est jeune et qui écoute la musique avec le cœur. Je dirais qu'il y a tout de même une évolution parce que l'écoute est de plus en plus profonde, les salles de plus en plus silencieuses. L'oreille devient également de plus en plus fine. Nous avons par exemple eu des standing ovation pour des symphonie de Gustave Mahler. C'est une programmation que nous ne pouvions pas avoir il y a dix ans.

- **Parlons un peu de vous si vous le voulez bien. Est-ce que lorsqu'on est né avec quasiment un instrument de musique entre les mains, on peut envisager une autre carrière que la vôtre?**

- L'envisager, oui! Je vous avoue que j'ai hésité un moment. J'aime beaucoup les sciences et je m'étais inscrite, après mon bac, dans une école d'aéronautique. Puis je me suis posée une question essentielle pour moi: Est-ce que j'ai envie d'être assise derrière un bureau ou derrière un piano? Le temps de réflexion n'a pas duré longtemps. Mais il est vrai que le fait d'être née dans une famille où la musique est très présente m'a permis d'abord d'en faire et ça m'a donné plus de chance d'en faire mon métier. On va dire que j'ai eu beaucoup d'atouts entre les mains, mais j'aurais très bien pu être traumatisée et faire un rejet. Ce qui existe beaucoup dans les familles de musiciens, où les enfants n'ont surtout pas envie de suivre le chemin des parents. □

Propos recueillis par
Amine BOUSHABA

Spoliation de patrimoine



LES enjeux et défis liés à la protection, à la valorisation et à la préservation de plus en plus au centre des préoccupations du gouvernement. Il faut dire qu'entre la babouche signée Balenciaga (vendue à 900 euros !), le zellige sur le maillot de l'équipe nationale algérienne signée Adidas, les attaques contre le Malhoun... la culture marocaine subit une véritable offensive d'appropriation. Les actions juridiques et les démarches pour déposer et protéger le patrimoine marocain aux niveaux national et international se multiplient dans une situation d'urgence face à la multiplication des tentatives de spoliation. Le département de la Culture a mené plusieurs initiatives et projets en matière de préservation et de valorisation du patrimoine culturel, dont le 'label Maroc', l'organisation de séminaires scientifiques autour du patrimoine et de l'archéologie, ainsi qu'une stratégie de formation des jeunes sur les questions et les enjeux de sa protection. Dernière initiative en date : La signature de deux accords de partenariat portant sur la préservation du patrimoine culturel national, à travers la protection de la propriété intellectuelle, signés, en début de semaine Rabat, entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Office Marocain de Propriété Industrielle et Commerciale (Ompic). Paraphés par Mohamed Mehdi Bensaïd et Abdelaziz Babqiqi, Directeur Général de l'Ompic, ces conventions représentent un nouveau cadre pour la protection des créations des artisans contre les pratiques pouvant porter atteinte à leurs droits et au patrimoine culturel national. Le premier accord vise à sensibiliser autour de l'importance de la protection de la propriété industrielle et intellectuelle du patrimoine marocain, et de son rôle en lui conférant plus de rayonnement, tout en associant les professionnels, les artisans et les opérateurs concernés par ce patrimoine à sa protection. En vertu de cet accord, le département de la Culture fournira l'expertise nécessaire au ministère de l'Industrie et du Commerce et à l'Ompic pour garantir la protection du patrimoine marocain. Le deuxième accord tend, quant à lui, à financer les opérations réalisées par le Royaume dans le domaine de l'inscription, à travers l'Ompic, du patrimoine culturel auprès des institutions internationales, en mettant en place un plan d'action pour organiser les opérations d'inscription des éléments du patrimoine marocain dans le monde. Dans une déclaration à cette occasion, Mehdi Bensaïd a indiqué que la protection du patrimoine national passait notamment à travers L'icesco et l'Unesco et faisant savoir en outre que le gouvernement a mis en place un mécanisme au profit des artisans «maalmine» pour la protection des éléments du patrimoine marocain immatériel. Ryad Mezzour a, de son côté, fait observer que plusieurs entreprises internationales désirent en bénéficier sans respecter l'origine nationale et le talent des artisans marocains. □

A.Bo

ART & CULTURE WEEK-END

Culture en vrac

■ UB40 à Casa

Légende du reggae pop, UB40 est un des groupes britanniques les plus influents de tous les temps. Avec plus de 100 millions d'exemplaires vendus et plus de 50 singles classés au sommet des charts britanniques, les membres de UB40 ont séduit des millions de personnes à travers le monde. Leur reggae sans complexes, leur ska des années 60 et leur rocksteady jamaïcain ont marqué l'histoire de la musique pendant plus de quatre décennies. Le public de Jazzablanca les retrouvera le jeudi 6 juin sur la scène Casa Anfa pour le plaisir de reprendre avec eux des tubes intemporels tels que «Kingston Town», «I can't help falling in love with you», «I'll be your baby tonight », ou encore l'incontournable «Red red wine». Fondé en 1978, UB40 célèbre cette année ses 45 ans d'existence avec un nouvel album et une tournée mondiale. Intitulé "UB45", l'album verra le jour ce vendredi 19 avril. Il comprend sept nouvelles chansons et sept nouveaux enregistrements de quelques-uns des titres les plus emblématiques du groupe. Malgré la disparition en 2021 d'un des leaders-fondateurs, Terence Wilson (alias Astro), le groupe se maintient soudé avec le guitariste/chanteur et co-fondateur, Robin Campbell, Jimmy Brown (batterie), Earl Falconer (basse, chant), Norman Hassan (percussions, trombone, chant), et Martin Meredith (saxophone). La formation est renforcée depuis 2021 avec Matt Doyle comme chanteur principal, prenant ainsi la relève de Duncan Campbell.



■ La danse en compétition

L'Ecole internationale de musique et de danse (EIMD) organise la troisième édition du Morocco Dance Competition, sous l'égide de la fondation de l'Académie du Royaume du Maroc, du 19 au 21 avril à Rabat. Plus de 150 candidates et candidats s'affronteront dans plusieurs catégories, soit le double du nombre de participants que l'édition précédente. L'évènement met en lumière une diversité de styles chorégraphiques à travers des compétitions de danse classique, contemporaine, urbaine et libre. Cette année le Morocco Dance Competition introduit les battles de Break dance. Les gagnants de la compétition auront l'opportunité de remporter des prix d'une valeur allant jusqu'à 10.000 dirhams. Les lauréats auront également la chance de se voir offrir un stage de danse en Europe au sein de l'un des plus grands ballets européens. En parallèle des compétitions, des workshops animés par les membres du jury permettront aux participants, âgés de 8 à 28 ans, d'approfondir leurs connaissances et de bénéficier de conseils d'experts dans le domaine de la danse. □

A.Bo



Soutenons
la Culture



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

La Chambre des représentants renouvelle ses instances



Les instances de la Chambre des représentants ont été renouvelées lors de la séance tenue hier jeudi, après la réélection, lors de l'ouverture de cette session, de Rachid Talbi Alami à la présidence (ici en compagnie des membres du groupe RNI). Le choix de la présidence de la Commission de la justice a été néanmoins reporté (Ph. Bziouat)

- Les membres du bureau et les chefs de groupes parlementaires choisis
- Reste en instance la présidence de la Commission de la justice
- Les deux groupes d'opposition USFP et MP se disputent ce poste

PLUS d'une semaine après l'ouverture de la session du printemps et la réélection du président, la Chambre des représentants n'a pas encore renouvelé l'intégralité de ses instances. C'est d'ailleurs ce retard qui a été à l'origine du report de la présentation du bilan à mi-parcours du gouvernement que devait présenter Aziz Akhannouch le 17 avril dernier devant les deux Chambres réunies du Parlement. Ce rendez-vous a été reporté en raison de l'absence de renouvellement des instances de la Chambre des représentants. Il fallait au préalable que les groupes parlementaires se mettent d'accord sur la répartition des postes de responsabilité. Ce qui était en jeu, le choix des membres du bureau que sont les 8 vice-présidents dont les assesseurs et les comptables. A cela s'ajoutent la présidence de 9 commissions permanentes spécialisées. Pourtant, dans ce dossier, les groupes parle-

mentaires savaient tous que l'ouverture de la session était prévue pour le deuxième vendredi d'avril qui est tombé le 12 de ce mois. Même si le 12 avril était un jour férié par une décision du chef du gouvernement, on a tenu à respecter la Constitution par l'ouverture de la session du printemps et l'élection du président de la Chambre des représentants. Mais pour cela, il fallait trouver

un consensus à l'avance autour du renouvellement des instances.

En tout cas, tout n'est pas totalement arrangé. Car, même si le président de la Chambre des représentants a convoqué une réunion pour jeudi après-midi afin de mettre en place les instances de cette institution, il reste un caillou dans les chaussures du pouvoir législatif. En effet, aucun accord n'a été trouvé

Le nouveau casting

PARTI les partis qui n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur la répartition des responsabilités, il y a lieu de citer l'Istiqlal. Finalement, lors d'une réunion mercredi présidée par le secrétaire général du parti, Nizar Baraka, on a choisi Omar Hégira en tant que chef de groupe parlementaire, à la place de Nouredine Médiane, qui a fait l'objet de poursuites judiciaires après la plainte de sa camarade Rafiâ Al Mansouri. Abdessamad Kayouh a été désigné comme vice-président de la Chambre des représentants.

Le PAM a également fait ses choix. Ainsi, il a décidé de maintenir Ahmed Touizi chef de groupe parlementaire en dépit des poursuites judiciaires dont il fait l'objet et relatives à la gestion d'une commune rurale qu'il présidait. Toujours pour le PAM, Mohamed Sabiri est premier vice-président, Mohamed Hamouti, comptable, et Nadia Bouzendoufa,

assesseur de la Chambre. De même, Mohamed Hégira sera le nouveau président de la Commission du contrôle des finances publiques et Mohamed Oudmine a conservé la présidence de la Commission de l'Intérieur.

Le RNI n'a pas été en reste puisqu'il a procédé à des changements. Ainsi, l'ancien chef de groupe parlementaire Mohamed Ghyat intègre le bureau de la Chambre en tant que vice-président à la place de Hassan Benomar. Zina Adahbi reste à la même place de vice-présidente. C'est Mohamed Chouki, ancien président de la Commission des finances qui devient chef de groupe parlementaire du RNI. La présidence de la Commission des finances reviendra à Lahcen Saâdi. Mohamed Boudrika, qui était assesseur, a été écarté pour être remplacé par Mbarek Hamia. En effet, le président du club de football est absent du pays depuis plusieurs mois. □

pour la présidence de la Commission de la justice, de la législation et des droits de l'homme. Les groupes parlementaires de l'USFP et du Mouvement populaire (MP) se disputent le poste. On a donc décidé d'installer les autres instances et laisser le sort de cette commission pour après. En attendant, aucun de ces deux groupes ne veut faire de compromis. Durant cette première période de la législature, elle était entre les mains du groupe parlementaire haraki et présidée par Saâd Sarrar. □

Mohamed CHAUI

Compétition

LES deux groupes parlementaires, du MP et de l'USFP, sont conscients de l'importance de la Commission de justice, particulièrement pour la deuxième partie de la législature. En effet, elle sera très sollicitée en raison de son ordre du jour prévisionnel très chargé. Ainsi, parmi les multiples projets de loi qui seront à son agenda, il y a lieu de citer la réforme de la Moudawana qui sera adoptée sous forme de projet de loi après l'arbitrage royal. A cela s'ajoutent les textes relatifs au code pénal, la procédure pénale, celui concernant les peines alternatives qui reste bloqué au niveau de la Commission de la justice de la Chambre des conseillers et celui relatif aux établissements pénitentiaires en deuxième lecture. Sans parler des propositions de loi qui seront examinées par cette commission. Avec un agenda très chargé, le président de cette commission sera très sollicité notamment par les médias. Ce qui servirait pour la préparation de la prochaine campagne électorale des législatives. Cette compétition devrait surtout concerner la redynamisation des activités des commissions, avec la présence des ministres et DG des établissements publics. Par exemple, il n'est pas normal que la Commission de l'enseignement ne convoque pas le ministre de l'Education durant la période des grèves des enseignants qui avaient paralysé le système d'enseignement. Elle ne l'a fait qu'après le règlement de la crise. □

Weekly highlights by L'ECONOMISTE

Le premier quotidien économique du Maroc

1st regasification platform coming soon



**Eid Al Adha
Preparations
launched**

**Morocco-Belgium
Investment
opportunities
presented**



**Car rental
New specifications
since April 15**

**Essaouira Gnaoua
Festival
A popular and
audacious program**

EDITORIAL

«Paparazzi democracy»

Mohamed Ali MRABI

CORRUPTION, embezzlement of public funds, drug trafficking... one scandal follows another, tarnishing the image of parliamentarians and further eroding public confidence. Will the new parliamentary code of ethics succeed this time in anchoring the principle of morality? In practical terms, the new code will be legally binding. It is important to enshrine the moral rule in law. But the «judicialization of politics» alone cannot overcome a highly complex phenomenon. Rather, it is a mechanism to be placed within the framework of an overall corpus, consolidating the values of integrity, and preventing possible breaches. In a context of eroding trust, the «presumed probity» of politicians is no longer systematically recognized. The challenge today is to deconstruct the stereotypes rooted in the collective imagination, according to which a politician is either corrupt or incompetent...

Integrity control thus requires greater transparency (notably through reform of the model for declaring assets, which has shown its limitations). This will be decisive in countering disenchantment (especially among young people). Beyond the texts, the real challenge will be to influence people's minds. The «morality shock» will thus involve transparency and exemplarity, which are real levers for improving the relationship of trust between citizens and political elites. Ultimately, democracy as a «type of government» can only hold if those in charge of it place the public interest above private interests, to quote Montesquieu. In this process, it is important to avoid the pitfall of extreme solutions. Transparency, conceived by Rousseau as «the virtue of beautiful souls», must not be abused to promote voyeurism or what specialists call «paparazzi democracy». □

Weekly highlights

1st regasification platform coming soon

MOROCCO has drawn up a plan to import LNG directly from Spain.

The plan includes the construction of three long-term regasification platforms. And Leïla Benali, Minister for Energy Transition and Sustainable Development, and her team, who have scaled back their ambitions, are apparently in a hurry. After all, two of these regasification platforms are due to be completed by 2027. The first of these, the only one on the Mediterranean coast, will be built at the port of Nador West Med.

To this end, a strategic memorandum of understanding was signed on March 26 between four ministries (Interior, Economy and Finance, Equipment and Water and Energy Transition & Sustainable Development) and five public bodies and state-owned enterprises (ANP, ONEE, ONHYM, Nador West Med and ADM). The aim is to strengthen public authority coordination with a view to accelerating implementation of the sustainable gas infrastructure development program. A program which, it should be recalled, had difficulty getting off the ground in 2021, with an unsuccessful



Morocco has a significant need for natural gas in the short and medium term. That's why ONEE's development plan calls for the production of more than 2.5 GW of new thermal gas capacity by 2027.

call for tenders. This led to the ANP's desire to equip itself with the same type of infrastructure at the port of Mohammedia in 2022.

This first Nador West Med platform will be equipped with a gas pipeline connected to the GME (Maghreb - Europe gas pipeline) and will be used primarily to supply ONEE's combined-cycle gas power plants, notably those at Ain Béni Mathar and

Tahadart, to produce electricity.

This platform will be followed, in the short term, by another regasification platform to be erected on the Atlantic coast, at either Jorf Lasfar or Mohammedia. «Studies will be launched shortly to determine

which of these two ports will ultimately be chosen. And servicing the industrial basins will be a determining factor in this choice », he explained. Indeed, the aim is to meet the needs of many industrialists who wish to replace fuel oil with natural gas, and to help develop new activities such as glass and steel production. The third and final platform will be built at the port of Dakhla Atlantique by 2030 and will be connected to the Mauritanian and Senegalese networks, as well as to the Nigeria-Morocco gas pipeline.

To ensure the rapid deployment of all these LNG entry points in Morocco, the government has opted for a PPP approach, in which the bulk of the investments will be made by the national and international private sector. The tender for the first regasification platform at Nador West Med will be launched shortly. □

Aziz DIOUF

Eid Al Adha: Preparations launched

PREPARATIONS to secure the supply of livestock for Eid Al-Adha have begun. Addressing members of parliament in the House of Councillors, Mohamed Sadiki confirmed the Government's decision to open up the import of over 600,000 head of sheep for the second year running, in anticipation of the festival. This invitation to tender concerns sheep intended for the Aid Al-Adha sacrifice. As the situation is exceptional, it is possible to increase these quantities further if necessary, he told parliamentarians. In any case, the Minister is closely monitoring the situation with professionals. The government has introduced a premium of 500 Dirhams (USD 50) per head in addition to exemption from customs duties and value-added tax on imports. The scheme is similar to that of 2023. Except that last year, promises to bring down market prices for sheep were not kept. Despite import subsidies, prices



In addition to sanitary controls, the logistical aspect is also important. This will be achieved by setting up and equipping 34 temporary markets for sacrificial sheep throughout the country

did not fall. The program for this year's preparations includes several measures that the Ministry of Agriculture has begun to implement. These involve field data and the implementation of a range monitoring system, some of which relate to the precise as-

essment of sheep supply and demand, in coordination with professionals in the chain.

According to the Minister, as of April 15, over 210,000 feeding units had been registered, and almost 2 million head of sheep and goats iden-

tified. The national livestock population is also in good health. The Ministry is continuing to raise awareness among breeders of good health practices for feeding and fattening Eid sheep. In addition, it carries out field inspections, taking samples of meat and feed and sending them to laboratories for analysis.

With the approach of Eid Al-Adha, overall control operations are being stepped up, through the mobilization of all relevant services such as the food safety agency (ONSSA) local authorities and the Royal Gendarmerie, according to a joint circular with the Minister of the Interior, which will continue until the day of Eid. Over the course of Eid and the following days, ONSSA will be mobilizing veterinarians and technicians on a permanent basis throughout the country to communicate with citizens and assist them in case of need. □

M.C.

Morocco-Belgium

Investment opportunities presented

«We have international events coming up, such as the African Cup in 2025 and the World Cup in 2030. Between these two events, there are likely to be other events in the pipeline. We need more stadiums, more hotels, more facilities...». At the Morocco-Belgium economic meeting held on Tuesday April 16 at the headquarters of the Moroccan employers' association (CGEM) and attended by representatives of the Moroccan and Belgian employers' associations, Aziz Akhannouch, Head of Government, reaffirmed the desire to create wealth not only locally but also nationally. This will be achieved in particular through the creation of hubs, as is the case in the automotive and agribusiness sectors, and in green hydrogen, where the opportunities are significant. «I really think that this is a great window of opportunity for Morocco», stressed Akhannouch. The economic meeting was held on the sidelines of the Moroccan-Belgian High Joint Commission, and welcomed a



At the Moroccan-Belgian economic meeting held on Tuesday, April 16 at the CGEM headquarters and attended by representatives of Moroccan and Belgian employers, Aziz Akhannouch, Head of Government, reaffirmed the desire to create wealth not only locally but also nationally (Photo by Jarfi)

large delegation of Belgian businesspeople, as well as the participation of Alexander DE CROO, Prime Minister of Belgium.

«When we look at some of the figures, we see that we can go much further. Take, for example, our trade, which stood at around 2.5 billion Dirhams (USD 250 million) in 2023,

which doesn't really reflect the existing potential. We have everything to gain by developing these exchanges, but above all by promoting investment between Moroccan and Belgian companies. It is investment that drives trade and accelerates growth», said Chakib Alj, President of the CGEM. Alj proposes to define pragmatic

quick-wins in terms of investment and co-investment in the infrastructure and energy sectors, identified as being highly strategic.

«If we are serious about Morocco and Belgium as hubs for trade between the European Union, Africa, and the Atlantic Basin, it is imperative to start investing now, in 2024, in exchange, connection and connectivity infrastructure between these two markets», said Leila Benali, Minister for Energy Transition and Sustainable Development. Without transmission platforms, cables and electrical interconnectors, the potential for the exchange of electrons and green molecules cannot be realized.

«We have the necessary assets to develop this corridor between Morocco and Belgium and to reduce the risks associated with these exchanges,» added Benali.

This shows that there are plenty of investment opportunities, and so the participation of the private sector is eagerly awaited. □

Khadija MASMOUDI

Car rental

New specifications since April 15

SINCE Monday April 15, driverless car rental agencies have been governed by new specifications. All operators are required to sign the entire 7-page document, legalize it and submit it to one of the Ministry's regional offices. Among the documents to be produced are a copy of the certificate of ownership of the head office or the lease contract, proof of professional capacity (specialized technical diploma or baccalaureate (G.E.D. / Junior High School Degree) plus 2 years or the last year of the baccalaureate with two years' experience in the field, attested by the Moroccan Social Security Fund, (Caisse Nationale de Sécurité Sociale, CNSS) and financial capacity (500,000 Dirhams, i.e. USD 50,000). Operators wishing to invest in this activity will be issued with an agreement in principle, valid for six months, after which they will be required to submit a file containing

a number of supporting documents. These include a certificate of registration in the trade register, a certificate of registration for professional tax, a certificate of registration with the CNSS, a certificate of registration of the manager with the CNSS, and an administrative certificate proving that the rental agency has a minimum fleet. The person concerned has six months to purchase the vehicles required for his business. After this period, the agreement in principle lapses. In the event of refusal, regional management must justify its decision.

The new specifications include a number of provisions that will be applied for the first time. For example, a minimum fleet of 7 vehicles will be required, instead of the current five vehicles. The operator must never go below this number of vehicles, which require a type B driving license. With the same authorization, a car rental



The chauffeurless car rental market is currently characterized by an oversupply of agencies and an unbalanced territorial distribution (Private photo)

company can now open more than one branch, using the fleet belonging to the head office. The formalities required are limited to a copy of the initial authorization, the minutes of the general meeting called to approve the opening of a regional branch, proof of ownership or lease, and an administrative certificate confirming the registration of the 7 vehicles at the head office.

The other new feature concerns the

duration of vehicle use. This will be limited to 5 years for thermodynamic cars and 7 years for hybrid or electric models. Rental agencies will also be able to strengthen their fleets by purchasing second-hand vehicles that have already been used by other companies, provided they do not exceed the age limits set by the new specifications. □

Hassan ELARIF

Weekly highlights

Essaouira Gnaoua Festival

A popular and audacious program

FOR its 25th edition from June 27 to 29, the Essaouira Gnaoua and World Music Festival is pulling out all the stops with an original, popular, and audacious program. With some 53 concerts planned and over 400 artists on stage, the festival from June 27 to 29, 2024 is an invitation to cross-fertilization, inclusion and living together. One of those musical, sensory, and intellectual experiences that only this singular festival can imagine, with a perfect balance between Gnaoua Maalems and world musicians.

Over the past quarter-century, the festival has seen some of the biggest names in jazz and world music perform alongside the Maâlems Gnaoua. This year is no exception. Buika (Spain), Saint Levant (Palestine), The Brecker Brothers Band Reunion (USA), Labess (France, Algeria) and Bokanté (USA, Guadeloupe), are just some of the headliners who will be ringing out the notes of flamenco, blues, jazz, oriental music, rap, gypsy rumba, and chaabi music. The emotion that springs from Buika's husky, powerful voice makes her one of



Spanish of Equato-Guinean origin, singer Buika brilliantly interweaves Afro-Cuban music, jazz, and soul with flamenco. Her powerful, distinctive voice makes her one of Spain's most popular artists (Photo Festival Gnaoua)



Palestinian, with French, Algerian and Serbian roots, Saint Levant is a veritable musical phenomenon whose tracks are gaining millions of views on social media (Private photo)

the most distinctive and celebrated Spanish artists in the world. An incredibly expressive voice, which blends the soul of flamenco with the depth of jazz, transcends linguistic barriers and blurs musical boundaries. A rising star on the international music scene, the Palestinian rapper of plural origins and multi-generational appeal Saint Levant brilliantly blends the Arabic, English, and French languages in his tracks. Highly politically engaged, his tracks, which fuse hip hop and orientalist RnB, are a hit on platforms and rack up millions of views on social media. By programming Randy Brecker and his band (The Brecker Brothers Band Réunion), the Festival welcomes one of the greatest names in jazz of the last 50 years, who, along with his brother Michael Brecker, has conquered stages the world over and exerted a lasting influence on generations of musicians. Labess's warm, festive music is rooted in Algerian chaabi music, which he fuses with flamenco and rumba, promoting messages of peace and unity. Re-



Initiated by Michael League, founder of Snarky Puppy, and Creole singer Malika Tyrolien, the group Bokanté combines the sounds of desert and delta, blues and Caribbean kaladja, in a richly melodic and groovy ensemble (Photo Festival Gnaoua)

nowned for their high-energy live shows, Labess' music is a blend of musical styles, free, and haunted. A supergroup of instrumentalists from diverse backgrounds, Bokanté bears the stamp of Michael League, one of the great jazz bassists of his generation and founder of Snarky Puppy. The band's main asset is its singer Malika Tirolien, who masters the vocal demands of jazz to perfection,

delivering lyrics in Creole, French and English that resonate with the struggles facing the world today. Finally, the powerful «Aita mon amour» duo, made up of Moroccan singer Widad Mjama and Tunisian musician Khalil Epi, brilliantly revisits traditional Moroccan Aita, projecting it into the modern world, is likely to be a real hit. □

A.Bo

DE BONNES SOURCES

■ Maroc-France: Un Forum d'affaires le 26 avril à Rabat

Bruno Lemaire est attendu au Maroc la semaine prochaine. Le ministre français de l'Economie devra participer, en compagnie de Nadia Fettah, au Forum d'affaires Maroc-France, prévu le 26 avril prochain à Rabat, avec la présence de Patrick Martin, président du MEDEF et de Chakib Alj, président de la CGEM. Cette rencontre connaîtra la participation de plus de 300 chefs d'entreprises des deux pays, opérant dans différents secteurs. *M.A.M.*

■ Entrepôts sous douane:

Les justificatifs exigés pour la régularisation

La douane vient de publier la circulaire relative au mode de régularisation alternatif des marchandises stockées dans les entrepôts. Les entrepositaires concernés sont donc appelés à déposer leurs demandes auprès de la douane, en indiquant la quantité des marchandises à régulariser, les références des comptes d'entrepôt à décharger ainsi que les raisons commerciales justifiant la demande (Cf. L'Economiste n°6746 du 17/04/2024). Raisons commerciales listées dans la nouvelle circulaire. Il reste entendu que la douane se réserve le droit d'examiner chaque dossier ou d'entreprendre les investigations nécessaires pour s'assurer du bien-fondé de la demande de régularisation. *H.E.*

■ Télécoms: Les délais de portabilité passent à 1 jour

Selon l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (Anrt), les délais de la portabilité des numéros de téléphone passent à un jour. Ce qui permet de gagner plus en fluidité et rapidité d'exécution. Ainsi, le délai pour porter un numéro entre deux opérateurs a été réduit de moitié.

Il passe de 2 jours à 24 heures, hors délai de rétraction en faveur de l'abonné, qui lui reste de 1 jour. Pour rappel, la portabilité est encadrée par la décision ANRT/DG/N°18/20 du 26 novembre 2020 relative aux modalités et conditions de mise en œuvre de la portabilité des numéros. *A.R.*

■ DGI: Une centaine de vérificateurs en renfort

Une centaine de cadres viennent d'être sélectionnés par la Direction générale des impôts à travers les différentes antennes régionales. Au terme d'une formation théorique, les stagiaires seront affectés aux différentes brigades dédiées à la vérification à travers le Royaume.

A noter qu'il s'agit d'une opération de promotion interne dans divers services de l'administration fiscale, notamment l'assiette. *H.E.*

■ Une appli sur le patrimoine de Casablanca

«L'université numérique du patrimoine» a son application. Elle a été lancée le jeudi 18 avril

à l'Institut français de Casablanca. Ce nouvel outil va servir à mieux connaître la richesse du patrimoine architectural de Casablanca, indique l'association Casamémoire. L'application a été présentée durant la Journée internationale des sites et monuments.

S'en est suivie une projection du documentaire «Restauration de la villa Cavrois». *F.F.*

14^e SAISON ARTISTIQUE 2023/2024

ORCHESTRE SYMPHONIQUE ROYAL

Mainstream Jazz

International Jazz Day
Tangier 2024

Direction artistique: Oleg RESHETKIN
Pianiste invité: Roman DMITRIEV
Chef de groupe: Alexey BADYANOV

20 avril 20h00
Théâtre Afifi - El Jadida

21 avril 20h00
Théâtre Mohammed VI - Casablanca

22 avril 20h00
Théâtre National Mohammed V - Rabat

TARIF ETUDIANTS 50 dh

OSR.MAROC

☎ Infoline : 06 78 71 90 44 Sur internet : www.ticket.ma Ticket!

En partenariat

L'ECONOMISTE



L'Académie du Royaume accueille ses nouveaux membres

■ Quatre nouveaux membres nationaux et deux membres associés

■ Des leçons d'investissement abordant les champs de la littérature, des sciences sociales ou encore de la géopolitique

C'EST une cérémonie des plus solennelles qui a eu lieu au siège de l'Académie du Royaume du Maroc, mercredi 17 avril, à Rabat. L'honorable institution procédait à l'investiture de six nouveaux membres. Quatre d'entre eux comme membre résidents, et deux autres comme membres associés. Le premier statut étant réservé aux nationaux alors que le second aux personnalités de différentes nationalités. Coté marocain, les nouveaux élus sont: l'écrivain et professeur émérite à l'Université Mohammed V à Rabat, Abdelfattah Kilito, de Driss Guerraoui, président de l'Université ouverte de Dakhla, de l'ambassadrice itinérante de SM le Roi Mohammed VI, Assia Bensallah Alaoui ainsi que Najia Hajjaj Hassouni, professeur en rhumatologie et doyenne du Collège des sciences de la santé à l'Université internationale de Rabat. Quant aux nouveaux membres associés, il s'agit du sénégalais Alioune Sall, fondateur et directeur exécutif de l'African futures institut et de la fran-



L'Académie du Royaume du Maroc compte 60 éminents membres dont la moitié sont des membres résidents, une qualité perpétuelle (Ph. privée)

çaise Elisabeth Guigou, ancienne ministre de la justice.

Cet événement solennel de la vie de la prestigieuse institution intervient

conformément à l'article 1 du Dahir n° 1-21-02 du 22 jourmada 1442 correspondant au 5 février 2021, portant promulgation de la loi n° 74-19 rela-

La qualité de membre

POUR rappel, l'Académie du Royaume du Maroc se compose, outre le secrétaire perpétuel, de membres résidents, de membres associés et de membres d'honneur. La qualité de membre de l'Académie est perpétuelle. Il s'agit d'une dignité qui ne peut se perdre que par le décès ou, exceptionnellement, par la démission ou la destitution. Le nombre des membres résidents et associés est fixé à soixante académiciens.

La qualité de membre d'honneur est accordée à toute personnalité scientifique ayant le statut d'ancien membre de l'Académie, qu'il soit résident ou associé. Elle peut également être accordée à toute personnalité éminente ayant contribué ou qui contribue à servir et à soutenir les objectifs de l'Académie ou œuvre à cet effet. □

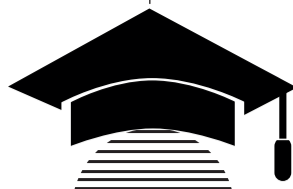
tive à la réorganisation de l'Académie du Royaume du Maroc. Cet article stipule que suite à la nomination de chaque nouveau membre résident ou associé, «l'Académie consacre une séance solennelle pour son accueil et son investiture. Lors de cette séance, un des membres de l'Académie prononce un discours de bienvenue en mettant l'accent sur la personnalité du nouveau membre, son parcours et ses contributions scientifiques».

À son tour, le membre récipiendaire prononce un discours dans lequel il évoque brièvement «une des questions scientifiques ou intellectuelles qui relève de son domaine de spécialité». C'est ainsi que Kilito a gratifié le public présent d'une très belle leçon de littérature autour du thème «La crise des valeurs entre le genre 'séance' et le roman». Tout aussi brillante, l'intervention de Alioune Sall sur le thème «Famille et valeurs sociales face à la modernité: crise ou recomposition?». La leçon d'investiture de Driss Guerraoui a porté sur «Femmes, développement et productions des valeurs, changements, permanences et nouvelles interrogations» alors que Assia Bensallah Alaoui a mis l'accent sur la place du Royaume sur l'échiquier international avec une leçon intitulée «Le Maroc de S.M. le Roi Mohammed VI à l'ère de la géopolitique». □

A.Bo

LE MONDE SELON MOUSS.





L'ECONOMISTE

CAMPUS

Santé

Formation des médecins

Pas de retour en arrière sur la réforme!

Abdellatif Miraoui
Ministre de l'Enseignement supérieur

Pages II&IV



Page VII

■ Êtes-vous fait pour la médecine?

Pourquoi des Marocains font médecine à Dakar

Page XIII



Page XII

■ Sciences de la santé: Le privé livre le 1/3 des diplômés

Médecine
Ces spécialités qui font fuir les étudiants!



Page X



Qualité des études en médecine: Miraoui s'explique

Parmi les raisons ayant poussé les étudiants en médecine à boycotter leurs cours, stages et examens depuis janvier dernier, leurs «doutes» quant à la qualité de la formation, dont la durée a été ramenée de 7 à 6 ans. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdellatif Miraoui, revient sur cette question. Il présente même les mesures prises pour préserver la qualité des stages de terrain, en parallèle à l'augmentation des effectifs (voir aussi page IV).

- L'Economiste: La qualité du cursus de médecine est-elle réellement menacée, en raison de la réduction de la durée de la formation?

- Abdellatif Miraoui: De l'avis des spécialistes, la formation médicale au Maroc est l'une des meilleures. Les médecins formés au Maroc sont de très haut niveau. Cette qualité de formation a été développée et préservée par les facultés de médecine. Lors de la préparation du «programme national de renforcement de la densité du personnel de santé à horizon 2030», la qualité de la formation a été au cœur des préoccupations des responsables universitaires à tous les niveaux. Pendant toutes les phases de conception et de préparation de la mise en œuvre de ce projet, la garantie de la qualité de la formation médicale a été le déterminant central des choix adoptés.

- Comment s'est opérée la révision du cursus?

- Le choix de réviser le parcours de la formation médicale a été l'une des composantes de ce projet global qui englobe d'autres mesures, alliant extension du système et amélioration de la qualité. Cette révision est conçue en plusieurs étapes: d'abord,



Abdellatif Miraoui, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation: «L'évaluation de l'impact du stage de la 7e année, faite par les facultés, est unanime quant à sa faible contribution au renforcement des compétences des futurs médecins généralistes» (Ph. Bziouat)

l'optimisation du parcours de formation, ensuite l'amélioration de ce parcours par la révision des contenus et l'introduction d'innovations pédagogiques et de nouvelles thématiques de formation, pour accompagner les changements que connaît le secteur médical au niveau mondial. Enfin, la révision de la formation médicale de spécialité, pour accompagner le chantier de développement de notre système de santé, et lui permettre d'atteindre ses objectifs d'encadrement médical au niveau territorial.

La réduction de la durée de la formation médicale de 7 à 6 ans est l'un des extrants de ce processus. Le stage de la 7e année était un stage de fin de parcours «non encadré», durant lequel les étudiants sont affectés à des structures hospitalières régionales et provinciales, sans aucune supervision directe de la part de leurs professeurs.

- La 7e année était donc superflue?

- L'élimination de la 7e année, telle qu'elle était organisée, n'impactera nullement la qualité de la formation

médicale des médecins généralistes. Durant cette année, les étudiants réalisent des actes médicaux et ne sont pas tenus d'une obligation de présence, sauf pour les gardes et le service des urgences. Ils exercent en tant que «médecins faisant fonction d'interne», sans aucune supervision de leurs professeurs. Les activités réalisées sont très disparates, non encadrées et impactent faiblement, voire négativement, la consolidation de leurs acquis pédagogiques et médicaux en fin de leur cursus. En plus, au cours de cette année, beaucoup d'étudiants adoptent des pratiques non appréciées dans l'exercice de la médecine. Certains d'entre eux considèrent cette année comme une année «peu chargée», leur permettant d'avoir d'autres activités que l'exercice réel de la médecine générale dans les hôpitaux publics à plein temps.

- Des évaluations ont-elles été réalisées?

- L'évaluation de l'impact du stage de la 7e année, faite par les facultés, est unanime quant à sa faible

contribution au renforcement des compétences des futurs médecins généralistes. Elle n'est même d'aucune valeur ajoutée pour les futurs médecins spécialistes. Ce constat ne date pas d'aujourd'hui. Pourtant les médecins généralistes formés à ce jour sont d'un excellent niveau et n'ont absolument aucun problème pour exercer pleinement leur métier de médecin généraliste.

Pour rassurer les étudiants, le ministère de la Santé propose aux lauréats qui le souhaitent de débiter l'exercice de leur métier au sein des Groupements sanitaires territoriaux (GST) en tant que «médecins généralistes» dans les structures hospitalières, sans aucune exigence de durée. Ces lauréats peuvent par la suite, soit rester au sein du GST s'ils le souhaitent, soit le quitter pour le secteur privé, soit accéder au 3e cycle de formation, s'ils réussissent le concours de résidanat. □

Propos recueillis par Ahlam NAZIH

La programmation des stages de la 6e année déjà entamée

LE déroulement de la 6e année d'études, réservée aux stages, a également été sujet à questionnements. Selon Abdellatif Miraoui, la programmation des stages sur la période 2024-2030 a été réalisée par les facultés de médecine en concertation avec les directions régionales de la Santé. Cette programmation prend en considération les effectifs des étudiants prévus, intègre les nouveaux terrains de stage au niveau des GST et prend en compte les critères de qualité exigés. La programmation des deux premières années (2024-2025, 2025-2026) est déjà fixée, et celle des 4 autres est en cours d'affinement. Ceci, en anticipant le démarrage des activités des commissions régionales mixtes (entre le GST et les facultés), qui seront constituées par un décret (en cours d'adoption). «Ces commissions seront chargées du choix des sites pour les nouveaux terrains de stage et la définition des conditions optimales d'une formation pratique de qualité (encadrement, activités, organisation...)», explique le ministre. □

Equivalence du diplôme marocain: Aucun risque!

CERTAINS étudiants craignent qu'avec une formation de 6 ans le diplôme marocain ne soit pas équivalent à ceux de certains pays européens, ce qui pourrait entraver leur projet de poursuivre leurs études à l'international, voire même d'expatriation. Le ministre de l'Enseignement supérieur rassure. «La reconnaissance du diplôme de médecine

marocain dans ces pays n'est pas à questionner. Elle fait l'objet d'accord de coopération avec l'Europe dans sa globalité, et spécifiquement avec des pays tels que la France, via des conventions bilatérales», souligne-t-il. Chaque étudiant ou lauréat souhaitant poursuivre ses études à l'étranger présente ainsi aux universités concernées son diplôme et les résultats de son

parcours de formation (les notes, les stages, la thèse, les certifications...). Après l'étude de son dossier, il peut soit être inscrit au niveau demandé, soit réaliser un complément de formation avant d'y accéder. Cela dit, pour Miraoui, il n'est «ni logique ni cohérent» que le Maroc pense sa formation médicale en prenant en compte les besoins d'autres pays. □

MASTÈRE SPÉCIALISÉ MANAGEMENT ET MARKETING DE LA SANTE (ISCAE-Casablanca)

Le Mastère spécialisé en Management et Marketing de la Santé est un programme de formation en Management et en Marketing de la Santé, qui permet d'acquérir les connaissances approfondies et les savoir-faire indispensables à la réussite d'un projet professionnel ambitieux dans les domaines de la santé et des produits de la santé.

Objectifs

Le secteur de la santé est en pleine évolution et présente des débouchés professionnels à multiples facettes. L'objectif de ce programme est de former des managers capables d'accompagner ces nouvelles mutations.

Le **Mastère Spécialisé en Management et Marketing de la Santé** a pour mission de former des responsables opérationnels dotés d'une expertise en management et en marketing appliquée au domaine de la santé et des produits de la santé.

Intervenants

- Enseignants du Groupe ISCAE
- Enseignants des universités Marocaines
- Professionnels de l'industrie pharmaceutique
- Professionnels des autorités marocaines (ANAM, DMP, DELM,...)

Déroulement

Le cycle de formation s'étale sur une période de 12 mois.

Thèse professionnelle

Les participants doivent réaliser une thèse professionnelle appliquée à un projet en relation avec leur entreprise, secteur et activité. Un séminaire de méthodologie de la recherche et six séances d'encadrement sont prévus. Le travail de recherche donne lieu, après l'étape de la rédaction, à une soutenance devant un jury composé à la fois de professeurs et de professionnels.

Programme du cursus

Séminaire d'accueil

Le séminaire d'accueil est une occasion pour les participants de faire connaissance à travers un travail en groupe et le partage d'expériences respectives.

Modules d'enseignement

- Marketing (général et spécifique)
- Management stratégique et management hospitalier
- Systèmes et politiques de santé
- Market access et évaluation des produits de santé

Responsable pédagogique : Pr. Meryem ESSAKALLI
messakalli@groupeiscae.ma

Contact Admissions :
msadmissions@groupeiscae.ma



Qualité des études en médecine

Les garanties du ministère pour la formation pratique

Les conditions de formation dans les nouveaux terrains de stage sont également redoutées par les étudiants en médecine, surtout avec la hausse des effectifs. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdellatif Miraoui, nous explique tout. Selon lui, la réforme des études en médecine a été conçue comme un projet «global et intégré». Aucun aspect n'a donc été en reste de ce chantier.

■ Des possibilités élargies

La formation pratique est une partie essentielle du parcours en médecine. Dès les deux premières années, les étudiants sont familiarisés avec les structures de soin. A partir de la 3e année, leur temps est réparti entre cours théoriques dans les amphis et exercices pratiques dans les hôpitaux (voir aussi page VI). La 6e année, elle, est entièrement consacrée à la formation au sein des centres hospitaliers universitaires (CHU). Les conditions d'accueil et d'encadrement des étudiants dans les différents services des CHU sont décisives pour la qualité de leur formation. Abdellatif Miraoui le reconnaît: «Il est vrai que si l'on considère uniquement les terrains de stages disponibles au niveau des CHU, il sera difficile d'offrir des conditions adaptées aux objectifs de la formation pratique pour tous les étudiants, en prenant en compte les augmentations des effectifs réalisés et prévus». C'est la raison pour laquelle



Le parcours en médecine est réparti entre cours théoriques à la fac et pratique dans les structures de soins. La simulation y prend également une place de plus en plus importante (Ph. L'Economiste)

l'augmentation des effectifs a été conditionnée par l'extension des terrains de stage au-delà des CHU.

■ Les nouveaux terrains de stage

Les terrains de stage ont ainsi été élargis à l'ensemble des structures hospitalières des Groupements sanitaires territoriaux (GST). Ces groupements chapeautent désormais les CHU, les CHR (Centres hospitaliers régionaux), les CHP (Centres hospitaliers provinciaux) et les établissements de soins de santé de base. Le choix des terrains de stage hors CHU sera soumis à des critères d'accreditation établis par des commis-

sions régionales, selon le ministre. Ces critères concernent notamment la capacité litière, l'effectif du personnel médical en exercice, les équipements et les installations hospitalières disponibles, la fréquence des actes médicaux pratiques et le flux des malades, les espaces dédiés à la formation, les possibilités d'accès au site... «La diversité des activités médicales de ces structures, la qualité de leur personnel médical et la fréquence très élevée des actes médicaux et des soins qu'elles assurent contribueront à forger les compétences pratiques des étudiants, et leur permettront d'acquérir une expérience professionnelle riche et diversifiée», estime Miraoui.

■ Des maîtres de stage et médecins encadrants en renfort

Plusieurs mesures ont été prises pour garantir la qualité de la formation pratique dans les nouveaux terrains de stage. Parmi elles, l'adoption de critères de qualité pour le choix des sites. Une coordination facultés/GST, à travers des commissions régionales, a également été instaurée, à la fois pour le choix des sites et la définition des conditions optimales d'une formation de qualité. Par ailleurs, les stages seront soumis à une programmation pluriannuelle intégrant les effectifs prévus. L'encadrement des étudiants en stage sera, en outre, renforcé, à travers l'implication des médecins exerçant dans ces sites. «L'encadrement des étudiants dans les terrains de stages hors CHU a été renforcé par l'adoption d'un nouveau statut de Maître de stage, qui est le professeur universitaire à côté de l'encadrant du stage (décret en cours d'adoption)», explique le ministre. «Donc, en plus des professeurs universitaires dont l'effectif a été augmenté grâce aux nouveaux recrutements (3.500 postes budgétaires entre 2023 et 2030, dont 2.580 postes pour les enseignants-chercheurs), les médecins exerçant dans les CHR, les CHP, et les centres de santé seront mobilisés pour contribuer à l'encadrement des étudiants», détaille-t-il. □

Ahlam NAZIH

Boycott: Attention, risques de redoublement et d'exclusion!

SI le boycott des étudiants en médecine se poursuit, il n'y aura plus d'alternatives pour sauver l'année universitaire. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdellatif Miraoui, prévient: «Dans ce cas, il sera inévitable de s'orienter vers d'autres solutions risquant d'engendrer des pertes énormes, qui impacteront grandement les inscrits. Ceci, à travers des décisions de redoublement et d'exclusion qui seront prises en fin d'année. Je suis certain que la plupart des étudiants sauront mesurer les risques de la prolongation de ce boycott».

Selon le ministre, depuis le début du boycott, ministère et doyens ont été mobilisés pour écouter les revendications des étudiants et répondre,



Abdellatif Miraoui, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation: «J'espère que la voix de la raison trouvera son chemin auprès des étudiants pour tourner la page et construire ensemble une ambiance de travail et de formation basée sur la confiance mutuelle, et l'engagement de tous pour la préservation de la qualité de la formation médicale et l'excellence de nos lauréats» (Ph. Bziouat)

«dans la transparence la plus totale et avec la plus grande bienveillance», aux questions soulevées. Un travail

considérable a été fourni pour défaire leurs incompréhensions et les fausses informations qu'ils ont inté-

riorisées, surtout lors de la réunion du 16 février 2024. Mais rien n'y fait.

Aujourd'hui, il est impératif de rattraper le temps perdu, avant qu'il ne soit trop tard. «Beaucoup de questions soulevées par les étudiants peuvent être dépassées rapidement s'ils reprennent leurs cours et les stages», estime Miraoui, qui fait appel au bon sens des étudiants, et à leur sens de responsabilité pour mettre fin à cette «déperdition coûteuse». Pour lui, il n'y a pas de situation sans issue. Il faut juste que les étudiants fassent confiance à leurs enseignants et aux doyens de leurs facultés, qui veillent à la garantie de la qualité de la formation, en concertation avec le ministère. □



UNIVERSITÉ MULTIDISCIPLINAIRE

Au service des sciences et de la santé

Former et enseigner
l'excellence

um6ss.ma



RABAT



CASABLANCA

OUVERTURE À
DAKHLA
EN SEPTEMBRE
2024

f i m y / um6ss

Scannez ce QR code et
téléchargez la brochure
qui vous convient



Médecine
Francophone & Anglophone



Médecine dentaire



Pharmacie



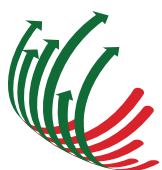
Sciences infirmières
et professions de la santé



Ingénierie en sciences
de la santé

- Diplômes universitaires **reconnus par l'État**
- Bourses **d'excellence** et bourses* **sociales**
- Employabilité **garantie** au sein de **l'écosystème**

* sous conditions



UNIVERSITÉ MOHAMMED VI
DES SCIENCES ET DE LA SANTÉ
UM6SS

Tél. : +212 (0) 5 29 08 91 02

+212 (0) 5 29 03 57 67

Whatsapp : +212 (0) 7 01 07 11 20

E-mail : admission@um6ss.ma



Le cursus de médecine, étape par étape

Que ce soit l'ancien ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Saaïd Amzazi, ou l'actuel locataire du ministère, Abdellatif Miraoui, tous deux ont exprimé leur volonté de mettre fin aux concours d'accès à la médecine et aux grandes écoles post-bac (ENCG, ENSAM, ENSA...). Mais jusque-là, aucune décision n'a été prise. Pour faire médecine, il faudra donc, jusqu'à nouvel ordre, encore passer

par des épreuves écrites. Une fois admis, comment se déroule le cursus? Avec la réforme des études en médecine, des changements sont intervenus dans le parcours. Toutefois, des questions ne sont toujours pas tranchées, notamment celle de la contractualisation. □

Ahlam NAZIH

■ Un premier cycle de 2 ans, avec 2 mini-stages

DEPUIS mars 2023, la décision a été prise de faire passer la formation en médecine générale de 7 à 6 ans. Le cursus est réparti en deux cycles. Le premier est de deux ans, tandis que le deuxième est de quatre ans. «Les deux premières années comprennent des études fondamentales avec des TD et des TP, en plus de deux mini stages. Dans certaines facultés les cours sont réalisés à la fois en présentiel et en distanciel via des logiciels comme Zoom. Le premier mini stage est sous forme d'une immersion clinique. Il permet une familiarisation avec les structures de santé. Alors que le deuxième concerne une initiation aux soins infirmiers», explique Pr. Mohamed Bouskraoui, doyen par intérim de la faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech. Il s'agit de stages de deux à trois semaines. Dans les facultés publiques, c'est l'établissement qui se charge de placer les étudiants dans des stages. Celui d'immersion clinique peut être réalisé dans n'importe quelle structure de santé, tandis que celui relatif aux soins infirmiers est effectué dans des centres de santé. □



■ A la 3e année, démarrage de la formation alternée

LE 2e cycle commence à la 3e année. De la 3e à la 5e année, les étudiants alternent stage hospitalier les matinées, et enseignement théorique les après-midi à la fac. «Un médecin apprend son métier à l'hôpital», insiste Pr. Bouskraoui. La 6e année est, pour sa part, sous forme de stage hospitalier à plein temps, avec des modules de renforcement des compétences en médecine générale. L'étudiant est censé y préparer également son sujet de thèse, et passer au fur et à mesure ses examens cliniques. □



■ Le concours d'internat toujours de mise

APRÈS les deux premiers (avant réalisé en 6e et 7e année) cycles, commence le 3e cycle, celui de la spécialisation. Mais avant, les étudiants doivent choisir entre deux voies: l'internat et le résidanat. Deux parcours soumis à concours. Jadis, l'internat était considéré comme «la voie royale» vers l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, ce n'est plus tellement le cas, puisque le recrutement se fait aussi parmi les lauréats du concours de résidanat. Néanmoins, l'internat reste. Etalé sur 2 ans, il démarre désormais à la 5e année, selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdellatif Miraoui

(avant réalisé en 6e et 7e année). «Son avantage est qu'il offre une formation terrain solide», précise Pr. Bouskraoui. En tant qu'internes, les étudiants vivent dans les CHU, et pratiquent le métier aux côtés de leurs aînés, dans les urgences et les différents services. Après les deux ans, les internes n'ont pas besoin de passer le concours de résidanat, leur ouvrant la voie vers la spécialisation. Ils sont déclarés résidents d'office, et sont même prioritaires pour le choix des spécialités. Le résidanat dure 3 à 5 ans, en fonction de la spécialité choisie. □

■ Changer de parcours: Pas encore de passerelles partout

UN décret publié au Bulletin officiel en septembre 2022 (n° 2.22.495) a permis d'introduire une révolution dans les facultés de médecine & pharmacie (FMP) et de dentaire. Grâce à ce texte, les étudiants ne pouvant, pour une raison ou une autre, poursuivre leurs études en médecine ont la possibilité de bénéficier de diplômes intermédiaires. Ils peuvent aussi profiter de passerelles entre ces



Mohamed Bouskraoui, doyen par intérim de la faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech (Source: Privée)

facultés et d'autres établissements de l'enseignement supérieur. «Toutefois, sur le terrain, cela n'est pas encore possible partout», regrette le doyen par intérim de la faculté de médecine de Marrakech. «A Marrakech, nous avons monté un master de biomédical pour justement permettre aux étudiants, en cas d'échec ou pour d'autres raisons, de s'y inscrire», partage-t-il. □

Après le diplôme, une contractualisation de 3 ans pour tous?

JUSQUE-LÀ, les diplômés en médecine avaient deux possibilités, s'engager avec l'Etat pour une durée d'exercice de 8 ans dans le public, ou bien opter pour un statut de bénévole. Dans ce dernier cas, aucune obligation, ils peuvent tout de suite exercer dans le secteur privé et ouvrir leur propre cabinet. Chaque année, la majorité choisit le bénévolat. Or, les hôpitaux publics, trainant de graves déficits en médecins, ont également besoin de compétences. Actuellement, la réflexion est en cours pour rendre la contractualisation avec l'Etat obligatoire pour tous les lauréats, néanmoins, avec une réduction de la durée. Selon une source impliquée dans le projet, le nouveau contrat pourrait s'étaler sur 3 à 4 ans pour tous. □

Rush sur les spécialités les plus «rentables»

DIPLÔME en poche, la majorité des médecins fraîchement émoulus font l'impasse sur le service public pour exercer dans le privé. Pour beaucoup, la spécialité n'est pas choisie par vocation. Ils s'orientent surtout vers des domaines jugés rentables (ophtalmologie, cardiologie...), ou encore peu pénibles (voir aussi page X). Les spécialités où le

Maroc est en déficit de spécialistes sont connues, comme la santé de la mère et de l'enfant, la santé mentale, les urgences, l'oncologie... Or, ce ne sont pas celles que la majorité des étudiants choisissent. Faut-il les blâmer? En tout cas, il faudrait trouver des solutions pour les attirer vers les domaines qui manquent cruellement de compétences. □

Etes-vous fait pour être médecin?

■ Empathie, esprit de synthèse, capacités communicationnelles..., des qualités essentielles

■ Des soft skills qui s'acquièrent par des ateliers et des échanges avec les professionnels

EMBRASSER une carrière dans le domaine médical dépasse les simples connaissances techniques et n'est pas adapté à toutes les personnalités. La réalité de cette profession nécessite, outre son expertise, une large palette de soft skills à posséder. Des compétences humaines essentielles à ce métier et qui peuvent s'acquérir bien avant de songer à le pratiquer.

Parmi ces qualités primordiales, l'intelligence émotionnelle qui consiste à faire preuve d'empathie. «Un médecin doit être empathique, autrement dit capable de comprendre et de partager les émotions de ses patients afin de pouvoir établir une relation de confiance avec eux. Il doit aussi être en mesure de se mettre à leur place et de percevoir leurs préoccupations», confie à ce sujet Dr. Saâd Agoumi, gynécologue obstétricien et président fondateur du Collège des médecins spécialistes privés. «Comprendre la douleur des patients et respecter leurs émotions est impératif dans ce corps de métier», complète Dr. Sarah Seknaji, chirurgien dentiste, spécialisée en odontologie pédiatrique et orthodontie.

Autre compétence interpersonnelle à posséder en tant que praticien en médecine, la capacité à gérer le stress et la pression. Une qualité qui permet de réagir avec efficacité aux urgences médicales, garantissant ainsi une prestation de soin optimale, même dans les situations



Saber Boutayeb, professeur en oncologie médicale: «Les médecins les plus brillants sont ceux qui ne conçoivent pas l'apprentissage du métier comme une corvée mais comme une aubaine»



Faire médecine nécessite de posséder des qualités humaines et des compétences interpersonnelles primordiales. Qu'elles soient organisationnelles, morales ou liées à la personnalité du médecin, elles permettent d'éviter des erreurs pouvant se montrer lourdes de conséquences (Ph. Privée)

les plus tendues. «Un médecin doit être capable de prendre régulièrement des décisions sous pression et de maintenir son calme, y compris dans les contextes les plus délicats à gérer», souligne docteur Agoumi.

Comptant également parmi les soft skills à ne pas négliger, la patience et l'attention sont cruciales dans ce métier. «Il nous arrive de rester debout durant de longues heures de travail. Il faut être tenace et avoir les nerfs bien accrochés», révèle à ce sujet Dr. Seknaji. «Tout médecin doit se montrer attentif et posséder un sens de l'écoute particulièrement développé pour pouvoir cerner pleinement les préoccupations de ses patients», ajoute le gynécologue obstétricien.

La curiosité scientifique se veut aussi un plus non négligeable pour qui souhaite percer dans ce domaine. «Souvent, la volonté de découvrir mène loin. Les médecins les plus brillants sont ceux



Sarah Seknaji, chirurgien dentiste spécialisée en odontologie pédiatrique et orthodontie de l'enfant et de l'adulte: «Comprendre la douleur des patients et respecter leurs émotions est impératif»

qui ne conçoivent pas l'apprentissage du métier comme une corvée mais comme une aubaine», tient à souligner Dr. Saber Boutayeb, professeur en oncologie médicale. Les capacités communicationnelles sont tout autant capitales pour le médecin. Des compétences qui impliquent entre autres de savoir vulgariser des concepts techniques complexes auprès des patients et de leurs familles. «Je suis souvent amené à adapter mon langage à ma jeune patientèle en faisant appel à leur imagination, leur faisant croire par exemple que la lumière scialytique est le soleil ou encore que la montée du fauteuil dentaire s'apparente à la phase de décollage d'une fusée», nous confie Dr. Sarah Seknaji.



Saâd Agoumi, gynécologue obstétricien et président fondateur du Collège des médecins spécialistes privés: «Tout médecin doit se montrer attentif et posséder un sens de l'écoute particulièrement développé» (Ph. Privée)

Enfin, un bon médecin doit posséder une réelle capacité de synthèse. «La pédagogie moderne fait plus appel à cette faculté qu'à la mémoire brute en réalité. Pour mémoriser, l'étudiant en médecine ou le médecin praticien doivent avant tout comprendre», indique Dr. Boutayeb. Pour acquérir et développer ces soft skills, il est tout d'abord conseillé d'auto-évaluer ses compétences et ses intérêts. «Cela consiste à réfléchir sur ses propres forces et faiblesses, afin d'identifier les domaines dans lesquels l'on peut s'améliorer», nous explique Dr. Agoumi. Il convient par la suite de pratiquer «activement» ces compétences interpersonnelles via des jeux de rôle, des ateliers dispensés par des organismes spécialisés ou encore des discussions avec des praticiens. «Il peut s'avérer utile de consulter des professionnels de la santé et des conseillers d'orientation pour obtenir des conseils et des perspectives sur la carrière médicale. Ils fourniront un complément d'informations précieuses sur la réalité du terrain et aideront à la prise d'une décision éclairée», conclut le spécialiste. □

Karim AGOUMI

Un parcours du combattant

SUIVRE des études de médecines, c'est un parcours du combattant. Pour pouvoir embrasser cette voie, il faut d'emblée avoir décroché son baccalauréat avec une mention très bien. «Les études, qui durent entre 6 et 7 ans selon le pays, nécessitent un engagement lourd mais aussi de l'endurance au vue des nombreuses d'heures de travail et de pratique qu'elles comprennent», souligne Dr. Seknaji. □

Se poser les bonnes questions

EST-CE qu'on est passionné par la science, le bien-être des autres et la résolution de problèmes complexes? Aimons-nous le contact humain? Afin de s'assurer que la voie de la médecine est celle qui nous convient le mieux, il est judicieux de se poser les bonnes questions. «L'étudiant doit s'interroger sur les motivations profondes qui

le poussent à vouloir devenir médecin», nous explique Dr. Agoumi. Mais il est aussi crucial que la personne en question soit motivée dès le départ par l'exercice de ce métier, qui n'est pas de tout repos. «Il faut s'assurer au préalable d'être prêt à consacrer plusieurs années de formation académique, et à se charger de tâches lourdes et prenantes, impliquant

beaucoup de responsabilités», ajoute le gynécologue. «De mon point de vue, la meilleure manière de savoir si l'on est fait pour la médecine est de visiter des structures médicales offrant une vue objective des lieux de pratique de la médecine moderne, comme les cabinets, les hôpitaux et les laboratoires», complète Dr. Boutayeb. □

UEMF

الجامعة الأوروبية المتوسطية بفاس
EUROMED UNIVERSITY OF FES
٢٠٠٨٠٤٤٢ ٥٣٨٩٠٠٠

**UNIVERSITÉ AUX NORMES
INTERNATIONALES**

**PRÉPAREZ VOTRE AVENIR DANS
UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

MÉDECINE

MÉDECINE DENTAIRE

**BIOMÉDICAL
& BIOTECHNOLOGIE**

PHARMACIE

SCIENCES INFIRMIÈRES



INSCRIPTIONS OUVERTES

0538 90 90 00

www.ueuromed.org



SUIVEZ-NOUS





Spécialités médicales: Quelles sont les plus dures?

Les métiers de la médecine dans leur globalité sont challengeants. Néanmoins, certaines spécialités sont réputées sensiblement plus ardues que d'autres en raison du niveau de stress qu'elles engendrent au quotidien, ou encore de leur pénibilité. Des facteurs qui influent le choix d'orientation des étudiants et peuvent entraîner, dans certains cas, des pénuries.

■ Réanimation: Soigner dans l'urgence

Comptant parmi les domaines réputés pour être parmi les plus difficiles de la médecine, la réanimation fait hésiter les étudiants par ses conditions de travail stressantes et épuisantes. «La réanimation est une spécialité qui prend en charge les patients en état critique, parfois entre la vie et la mort. Elle nécessite une prise de décision rapide face à des situations critiques», confie Dr Sarah Seknaji, chirurgien dentiste, spécialisée en odontologie pédiatrique et orthodontie. Cette spécialité impose aussi un rythme de travail élevé, avec de longues heures d'exercices au cours desquelles le praticien doit faire preuve d'un sens minutieux de l'analyse et de beaucoup de dextérité. «Les permanences dans ce cadre sont fréquentes et les répercussions psychologiques ne sont pas rares», souligne Dr Saâd Agoumi, gynécologue obstétricien et président fondateur du Collège des médecins spécialistes privés. Enfin, pour de nombreux praticiens, le niveau de reconnaissance et de rémunération demeurent faibles en comparaison aux efforts engagés.

■ Chirurgie: Technicité et endurance physique

La pratique de la chirurgie est lourde en responsabilités et hautement pourvoyeuse de stress. «C'est un domaine pour lequel toute erreur ou négligence se veut irratrapable», précise à ce sujet Dr Saber Boutayeb, professeur en oncologie médicale. La neurochirurgie, notamment, requiert une technicité et une dextérité élevées. «La neurochirurgie nécessite de longues heures d'intervention, des compétences techniques et un sens aigu du détail et de la précision», tient à souligner Dr Sarah Seknaji. C'est également le cas de la chirurgie cardiaque. Une discipline au sein de laquelle les risques professionnels sont pointus et le niveau de formation

demandé particulièrement long», tient à souligner Dr Saâd Agoumi. S'ajoutent enfin la composante physique de ce



métier qui, pour certains de ses aspects, peuvent faire passer le chirurgien pour un athlète. «Une opération chirurgicale peut durer jusqu'à une dizaine d'heures, ce qui requiert une bonne condition physique et de la patience», explique Dr Saber Boutayeb.

■ Obstétrique: Une disponibilité quasi-permanente

Parmi les autres spécialités connaissant de plus en plus de «désertification», l'obstétrique -qui étudie la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement - réclame une disponibilité quasi-permanente du médecin praticien, afin de pouvoir répondre aux besoins des



futures mamans. «Les médecins doivent les accompagner médicalement, psychologiquement et socialement. Des tâches multiples qui semblent faire fuir de plus en plus d'étudiants», nous explique Dr Saâd Agoumi. La discipline a la particularité de devoir «prendre soin» de deux personnes en même temps, à savoir la maman et l'enfant qu'elle porte durant neuf mois, et de garantir un accouchement dans des conditions optimales. Enfin, cette spécialité est connue pour son aspect médico-légal. «Toute complication, y compris celles ne relevant pas de la faute médicale, peut entraîner un climat de suspicion

obligeant les praticiens à dispenser de longues séances d'information afin d'envisager toutes les éventualités avec la femme enceinte et son conjoint», souligne Dr Saber.

■ Radiologie: Une mise à jour continue des compétences

La radiologie est une spécialité qui nécessite de se mettre continuellement à la page, que ce soit en matière de matériel utilisé (particulièrement coûteux)



que de compétences requises. «La radiologie est marquée par une constante évolution technologique nécessitant une mise à jour continue des compétences et de lourds investissements», confie à ce sujet Dr Saad Agoumi.

■ Oncologie: Une charge mentale pesante

L'oncologie, spécialité médicale de diagnostic et de traitement des cancers, nécessite de rester à la page des dernières innovations diagnostiques et thérapeutiques dans ce domaine. La discipline comporte également une charge mentale particulièrement élevée. «Cette discipline implique de faire face à la demande de soutien psychologique énorme que requiert les patients et leurs proches. D'autres spécialités liées aux soins des pathologies chroniques imposent aussi une charge mentale pesante, tels que les soins palliatifs ou encore la neurologie», confie Saber.

■ Psychiatrie: Gérer les crises émotionnelles

Les métiers de la santé mentale ne sont pas les plus faciles à exercer. Ils comportent, outre une charge mentale pesante, des contraintes émotionnelles. «Ces contraintes représentent un véritable défi lors de la prise en charge des patients, plaçant souvent le médecin face à des situations imprévisibles telles que les crises de pleurs ou d'anxiété», confie à ce propos Kenza Lahjouji, étudiante en 4e année de médecine à

Pénuries

LES spécialités fuies par les étudiants en médecine connaissent une pénurie croissante de praticiens. «Ils sont fuies pour leur pénibilité, mais aussi parce qu'ils ne sont pas forcément plus valorisés que les autres sur le plan pécuniaire», révèle à ce sujet Dr Saber Boutayeb. «Actuellement, force est de constater que les spécialités médicales les plus en vogue sont, entre autres, la réanimation et la cardiologie», relève Kenza Lahjouji. D'après l'étudiante, les pénuries concerneraient des disciplines moins connues, comme la gériatrie (spécialité prenant en charge les personnes d'âge avancé).

l'UM6SS. Outre la gestion délicate de ces crises, le psychiatre doit faire face à la complexité des différents diagnostics existants. «Leur évaluation se base le plus souvent sur des symptômes subjectifs pouvant changer d'une personne à l'autre», complète-t-elle. □

Karim AGOUMI

Réviser les rémunérations pour une plus grande accessibilité

AFIN de rendre ces spécialités plus attrayantes et accessibles aux étudiants, il serait judicieux de revoir leur rémunération. «À mon sens, il faudrait réévaluer les barèmes de rémunération pour pouvoir refléter l'importance de toutes les spécialités médicales. Introduire des primes incitatives pour les spécialités en pénurie serait également une action stratégique», souligne Dr Saad Agoumi. Mais l'accent doit aussi être mis sur l'image de ces disciplines, en faisant appel à des campagnes de sensibilisation susceptibles de mettre en avant les avantages et les défis spécifiques à chaque spécialité. Enfin, l'amélioration des conditions de travail par la mise en place de politiques visant à réduire la charge d'heures pourrait changer la donne et assurer une répartition équilibrée des ressources médicales. □



Université Internationale de Rabat
THE INNOVATIVE UNIVERSITY

EXPLOREZ LES MÉTIERS DE LA SANTÉ

- Licence en biotechnologie et sciences de la santé
- Licence en Diététique et Nutrition
- Licence Professionnelle :
Infirmier Polyvalent
- Licence Professionnelle :
Infirmier en Anesthésie Réanimation



**INSCRIPTIONS
OUVERTES
2024-2025**



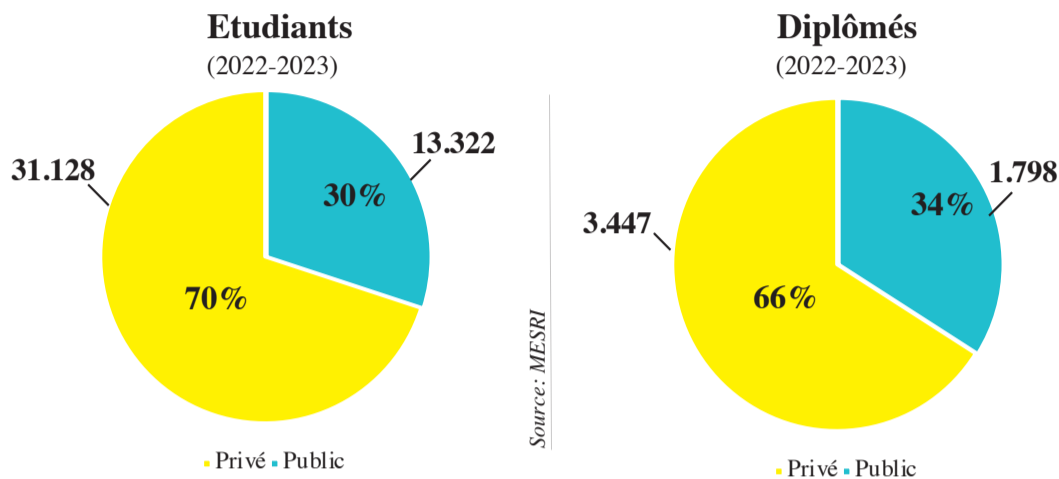
SUIVEZ NOUS SUR _____     



Formation en sciences de la santé

Le privé continue de gagner des parts de marché

Un tiers des diplômés issu du système payant



Les établissements payants accueillent désormais 30% des étudiants en sciences de la santé au Maroc, contre 24% il y a cinq ans, et livrent près de 34% des diplômés, contre seulement 19% en 2017-2018

• Des acteurs à part entière

«**E**N tant qu'institution à but non lucratif, nous ne sommes pas un simple complément à la formation dans le public. Nous assurons



(Ph. L. Economiste)

en plus d'autres services. A titre d'exemple, nous accueillons des étudiants qui ne peuvent étudier ni dans le public, ni dans le privé. Ce sont de jeunes brillants mais issus de milieux très défavorisés, et souvent venant de très loin. Ils ne peuvent s'acquitter des frais de scolarité du privé, ni du coût engendré par des études loin de chez eux dans le public (restauration, hébergement et frais divers). Il y a aussi le cas de ceux à besoins spécifiques. Nous les prenons en charge entièrement».

• Un nouveau centre de simulation

«**L**ES investissements dans la formation en sciences de la santé vont se poursuivre dans les prochaines années. A notre niveau, nous sommes en

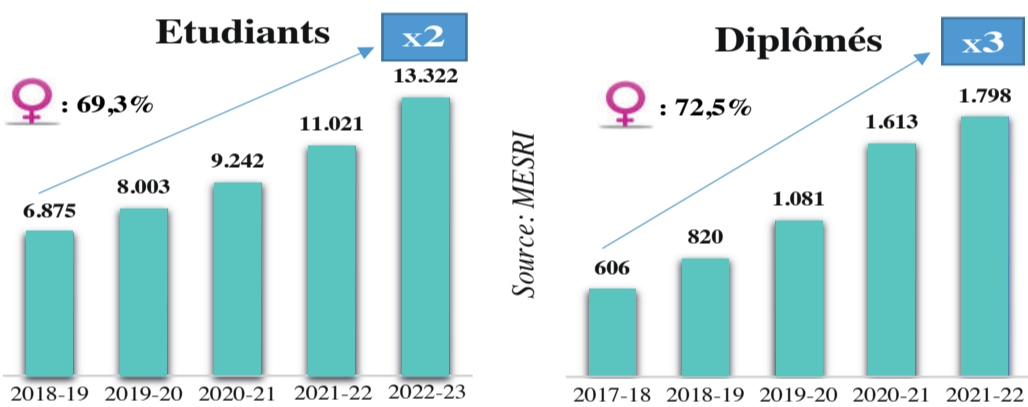


(Ph. Privée)

train de construire un centre de simulation, qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre, afin de renforcer la qualité de nos parcours. Pour l'instant, nous avons une faculté dédiée aux sciences de la santé, et nous restons ouverts sur de nouvelles opportunités pour répondre aux besoins du marché».

Ahlam NAZIH

Une progression notable (Etudiants et diplômés en sciences de la santé dans le supérieur privé)



De 2018-2019 à 2022-2023, les écoles et universités payantes ont doublé leurs effectifs étudiants et triplé le nombre de leurs diplômés en sciences de la santé. Près de 70% des étudiants et environ les trois quarts des lauréats sont des filles

■ Le secteur double ses effectifs en 5 ans

■ Il assure désormais 30% des capacités d'accueil

LE supérieur privé mise sur les sciences de la santé depuis des années déjà. Plusieurs universités, facultés et écoles entièrement dédiées à ce domaine ont vu le jour, et de nouveaux investissements sont prévus. L'Université internationale de Rabat (UIR), par exemple, vient d'annoncer un investissement de 681 millions de DH, pour la construction d'un hôpital universitaire, deux bâtiments d'enseignement, un centre de simulation médicale et un centre de recherche en sciences de la santé.

Uniquement sur les 5 dernières années, les écoles et universités privées, ainsi que celles en partenariat avec l'Etat, et celles se revendiquant du «3e secteur» (à but non lucratif, gérées par des fondations) ont doublé le nombre de leurs étudiants. Chaque année, elles augmentent sensiblement leurs inscriptions. En termes de lauréats, le nombre

a quasiment triplé sur 5 ans (voir illustration). Et ce n'est pas près de s'arrêter. Désormais, le supérieur privé accueille près de 30% des étudiants en sciences de la santé, et assure plus du tiers des diplômés (voir illustration), et il continue d'élargir sa part de marché.

«Les effectifs continueront d'augmenter, pour la simple raison que le Maroc se classe en queue de peloton dans le monde arabe. En matière de médecins, nous sommes derrière le Yémen, et même la Palestine qui est en guerre. Nous avons un très grand retard à rattraper, que ce soit en termes d'effectifs ou de distribution territoriale», souligne Mostapha Bousmina, président de l'Université Euromed de Fès (UEMF). Son université a lourdement investi dans ce domaine de formation. Elle possède aujourd'hui des facultés de médecine, de dentaire, de pharmacie et de sciences infirmières, ainsi qu'une école d'ingénierie biomédicale. «Cette hausse des inscriptions s'explique par deux facteurs: Le besoin considérable en professionnels de santé, accentué par l'élargissement de la couverture sanitaire, visant 22 millions de Marocains. L'offre privée de santé a ainsi été boostée. Toutefois, des opérateurs peinent à

trouver du personnel paramédical dans les villes où ils sont implantés. Cela a induit une demande très importante de formations», relève Abdemounim Belalia, DG de l'université Mundiapolis, qui possède une faculté des sciences de la santé. Entre 2021-2022 et 2022-2023, cette faculté a presque doublé ses nouvelles inscriptions, passées de 68 à 149, tandis que le nombre total de ses étudiants est passé de 156 à 271.

Le Maroc a besoin de 32.000 médecins et de 65.000 infirmiers pour venir à bout de sa pénurie en personnel médical, déclarait le ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb, en 2022. La même année, tout un programme d'augmentation des effectifs des professionnels de santé d'ici 2030 a été lancé. L'objectif est de passer de 17,4 pour 10.000 habitants en 2021 à 24 en 2025, puis à 45 en 2030. Pour y arriver, il est question de doubler le nombre de diplômés en médecine, pharmacie et dentaire, et tripler celui des lauréats des instituts supérieurs des professions infirmières et techniques à l'horizon 2025. Un effort considérable doit être consenti, et les opérateurs privés de la formation ne seront pas en reste de cette dynamique.



Pourquoi des Marocains font médecine à Dakar

■ Une destination prisée pour la qualité de la formation

■ Diplôme reconnu, bourse, spécialisation plus simple... Des avantages qui séduisent

LE bac en poche, de nombreux étudiants marocains optent pour la médecine. Mais accéder à une faculté de médecine n'est pas donné à tous, car il faut passer par un concours ultra sélectif. Une partie des candidats est ainsi obligée de se tourner vers d'autres lieux pour poursuivre son rêve d'intégrer un parcours en médecine de renommée.

Dakar, capitale du Sénégal, est l'une des options que choisissent chaque année les étudiants marocains. La faculté de médecine de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) fait partie des plus prisées du pays. Elle offre aux étudiants internationaux une multitude de choix, notamment pour la spécialisation. Cependant, au-delà de la réputation académique, d'autres facteurs influencent le choix des Marocains.

Le Sénégal est un pays réputé pour la qualité de son enseignement supérieur, malgré les péripéties des dernières années dans le milieu universitaire. La faculté de médecine de l'UCAD fait partie de celles qui gardent encore leur renommée. Elle attire chaque année de nombreux ressortissants marocains, mais aussi des étudiants issus d'autres pays africains. «Le Sénégal est l'un de leurs meilleurs deuxièmes choix. En plus, c'est un pays accueillant, surtout pour les Marocains. Les étudiants bénéficient, en outre, d'une bourse d'études», explique Dr. Papa Balla Diop, lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat (Souissi), et médecin radiologue au centre de radiologie BIPA (Bipole d'imagerie pédiatrique et adulte) de Dakar. Il est également titulaire du diplôme de spécialisation en radiologie de l'UCAD. «La formation au Sénégal est d'un très bon niveau, tout comme celle du Maroc», argue-t-il.

Pour accéder aux facultés de médecine, les Marocains doivent figurer sur la liste des étudiants bénéficiant d'une bourse d'étude à l'étranger. Pour cette année universitaire, quelque 150 places pédagogiques ont été offertes par le Sénégal



La faculté de médecine et de pharmacie de Dakar accueille chaque année plusieurs dizaines d'étudiants marocains (Ph. Privée)

au Maroc, dont plus d'une centaine pour des filières médicales. Dr. Hamza Elhamzaoui, professeur en anesthésie-réanimation au CHU Ibn Sina de Rabat et enseignant Winfocus Maroc, est passé par le Sénégal. «Après une mention Bien, j'étais 7e sur la liste d'attente de la faculté de médecine de Rabat. J'ai été accepté dans plusieurs écoles, mais c'est la médecine qui était mon premier choix. À Dakar, il y avait la double diplomation à l'époque, car la faculté de médecine était jumelée à celles de Bordeaux et de Paris», témoigne-t-il. Dr. Elhamzaoui a, également, été séduit par la proximité culturelle, et même religieuse, entre le Sénégal et le Maroc. «Je connaissais aussi des compatriotes bien installés à Dakar, donc je n'allais pas être dépaysé».

Dakar reste, par ailleurs, une ville où il fait globalement bon vivre. «La vie au Sénégal et plus précisément Dakar est très similaire à là d'où je viens, et les gens sont accueillants et ouverts d'esprit», confie Mohsine Ait Oukhabbar, DES (Diplôme d'études spécialisées) Radiologie, 4e année, à l'UCAD.

Une multitude d'options pour les stages

Sur le plan académique, le Sénégal offre des avantages qui n'existent pas encore au Maroc. «La principale raison de ma décision de poursuivre mes études en médecine au Sénégal était la possibilité de choisir ma spécialité, vu qu'au Maroc on a un concours de résidanat et les postes

pour la radiologie sont limités», précise Mohsine Ait Oukhabbar. Pour ce jeune étudiant marocain, «la spécialité à l'UCAD est reconnue au Maroc comme en France, et c'est l'un des avantages qui facilitent l'intégration côté professionnel».

Dr. Elhamzaoui, qui est le premier Professeur marocain en Anesthésie Réanimation ayant obtenu son doctorat à Dakar, estime toutefois qu'il y a une petite différence sur le système d'études. «Le format pédagogique n'est pas le même, et parfois c'est un peu plus dur à Dakar». Cela dit, la capitale sénégalaise a l'avantage d'offrir une multitude d'options pour les stages, grâce aux nombreux hôpitaux qui y sont basés. Plus tard, l'insertion professionnelle au Maroc n'est pas difficile après une formation et des stages réussis au Sénégal, selon ces deux Marocains. □

El Hadji Mamadou GUEYE

Une destination moins chère que l'Europe de l'Est

LE Sénégal reste également une destination relativement moins chère pour un étudiant, comparé à d'autres pays européens, tels que l'Ukraine ou la Roumanie. Certes, les prix du logement ont explosé ces dernières années, surtout dans la capitale Dakar, alors que l'inflation galopante continue de peser sur le coût de la vie. Néanmoins, la facture pour y faire des études supérieures y reste nettement inférieure, par rapport à d'autres pays qui se présentent comme des options pour les étudiants marocains. Mohsine Ait Oukhabbar estime que le prix du logement en colocation avec un ami est élevé. «Par rapport à l'endroit et type de logement, payer environ 2.200 DH par mois reste cher pour des étudiants». Pourtant, la quasi-totalité des Marocains logent en dehors des cités universitaires, car elles n'offrent pas suffisamment de places, à cause de la forte demande. Mais le Sénégal a l'avantage d'offrir un enseignement gratuit, contrairement à l'Ukraine où il faut déboursier entre 30.000 et 40.000 DH par pour des études en médecine (en anglais ou russe). □

Stages de perfectionnement à l'étranger, un atout clé

UN autre étudiant ayant effectué une partie de sa spécialisation à l'UCAD met en avant le besoin de changer d'environnement. «J'ai voulu changer d'air à cause de la toxicité du système éducatif médical dans lequel j'ai été formé», livre-t-il sans détour. Ce jeune défend aussi son choix par la possibilité de sélectionner sa spécialité. Dakar est également connue pour la bonne réputation académique des encadrants et leurs méthodes d'enseignement et de formation. Le Sénégal offre par ailleurs la liberté de faire des stages de perfectionnement en dehors du pays, notamment en France. Cette option «n'est pas vraiment acceptée au Maroc», avance cet étudiant ayant choisi de garder l'anonymat. □





Cette expansion fulgurante de l'IA dans le domaine de la santé

■ Une alliée dans la lutte contre les défis majeurs

■ La taille du marché de l'IA artificielle en médecine est estimée à 11,66 milliards de dollars en 2024

AU fil des siècles, l'évolution de la pratique médicale a toujours été étroitement liée à l'ingéniosité humaine, engendrant une multitude d'outils technologiques sophistiqués. Aujourd'hui, cette évolution se manifeste particulièrement à travers la collecte et le partage des données médicales, entraînant ainsi une transformation profonde dans la manière dont les patients sont pris en charge, et stimulant une amélioration continue des traitements. L'avènement de l'intelligence artificielle (IA) ouvre de nouvelles perspectives prometteuses, comme l'indique Dr Rajae Ghanimi, médecin spécialiste en médecine du travail, chercheuse (PhD) en intelligence artificielle appliquée à la santé, auteure de plusieurs livres et articles, présidente fondatrice de l'association Hippocrate-DS: «L'IA ouvre la voie à un véritable empowerment des individus!» (Ph. Privée)



Dr Rajae Ghanimi, est médecin spécialiste en médecine du travail, chercheuse (PhD) en intelligence artificielle appliquée à la santé, auteure de plusieurs livres et articles, présidente fondatrice de l'association Hippocrate-DS: «L'IA ouvre la voie à un véritable empowerment des individus!» (Ph. Privée)

être déléguées aux machines, libérant ainsi le potentiel créatif et stratégique de l'esprit humain.

- **L'Economiste: Dans quelle mesure l'IA va-t-elle révolutionner la médecine?**

- **Rajae Ghanimi:** L'intelligence artificielle (IA) est omniprésente dans le domaine de la santé, déclenchant une véritable révolution dans son sillage. Les données les plus récentes mettent en lumière l'ampleur colossale de cette métamorphose. Selon

un rapport de Modor Intelligence, la taille du marché de l'intelligence artificielle en médecine est estimée à 11,66 milliards de dollars en 2024. Une croissance exponentielle est prévue, avec des projections s'élevant à 36,79 milliards de dollars d'ici 2029, représentant une hausse spectaculaire de 25,83% au cours de la période de prévision. Cette expansion fulgurante de l'IA ouvre la voie à une multitude de possibilités dans le domaine de la santé. Elle promet d'être une alliée de taille dans la lutte contre les défis majeurs auxquels ce secteur est confronté.

- **Pourra-t-elle contribuer à résoudre la pénurie des médecins?**

- En effet, l'IA offre aussi des solutions innovantes pour surmonter la pénurie en professionnels de santé qualifiés, améliorer l'accès aux soins de santé de qualité, contrer les menaces émergentes pour la santé publique, relever les défis du vieillissement démographique et faire face à la complexification croissante des pathologies chroniques multiples. En revanche, l'IA détient le pouvoir de transformer radicalement la pratique médicale, offrant des systèmes d'aide au diagnostic d'une précision et d'une fiabilité sans précédent. Grâce à l'analyse des données et au pouvoir des algorithmes, elle améliore l'interprétation des images radiologiques, augmente l'acuité diagnostique et renforce la médecine préventive et anticipative. Par conséquent, les systèmes de santé sont en mesure de se recentrer sur les besoins indivi-

duels des patients, offrant ainsi une approche plus personnalisée et holistique de la santé.

- **L'IA limitera-t-elle véritablement le rôle des professionnels de santé?**

- Il apparaît que, par moments, les capacités techniques de l'intelligence artificielle surpassent celles des médecins ou des professionnels de santé – d'une manière générale-, notamment en ce qui concerne les diagnostics et les interventions thérapeutiques. Cependant, l'attrait de l'IA va bien au-delà de son aspect technique. En effet, elle offre la possibilité d'explorer des aspects beaucoup plus personnalisés de la médecine, fournissant ainsi une expérience de soins véritablement individualisée et proactive. Cette approche permet d'anticiper la maladie avant même qu'elle ne se manifeste cliniquement, grâce à une démarche préventive dans laquelle l'IA et l'internet des objets (IoT) jouent un rôle crucial. A mon avis, l'IA ouvre la voie à un véritable «empowerment» des individus. En leur permettant d'assumer un rôle plus actif dans leur propre santé, l'IA transcende les limites de la médecine moderne pour instaurer une relation plus profonde et participative entre le patient et le système de soins. A bien des égards, l'IA se révèle être un puissant catalyseur pour une médecine plus éclairée, participative et inclusive. □

Propos recueillis par
Fatim-Zahra TOHRY



Le personnel de santé remplacé par des machines?

- **L'Economiste: Les robots pourraient-ils remplacer les médecins, chirurgiens, infirmières, pharmaciens et autres travailleurs de la santé?**

- **Rajae Ghanimi:** A mon humble avis, le rôle du professionnel de la santé demeure incontestablement irremplaçable. Au-delà de sa compétence technique, le médecin (ou le professionnel de santé en général) est un confident précieux, capable non seulement de diagnostiquer et traiter les affections physiques, mais également d'offrir une écoute empathique, une compréhension

profonde et un accompagnement personnalisé. Dans la hiérarchie des besoins humains, le bien-être psychologique occupe une place prépondérante. En effet, le moral prime souvent sur le physique, soulignant ainsi l'importance cruciale d'un soutien émotionnel dans le processus de guérison (bien sûr! avec une bonne prise en charge clinique et thérapeutique). Dans cette optique, le professionnel de santé revêt un rôle polyvalent, offrant non seulement des conseils avisés, mais surtout un accompagnement bienveillant à tous ceux qui en ont besoin, qu'ils soient seuls, âgés



ou autrement vulnérables.

Comparativement, la machine, aussi sophistiquée soit-elle, demeure dépendante de l'Homme et dépourvue de conscience, ce trait distinctif propre à l'espèce humaine. Par conséquent, elle ne peut pas percevoir ni répondre aux besoins émotionnels et psychologiques des individus de manière aussi subtile et empathique qu'un être humain. Ainsi, le professionnalisme du praticien de la santé demeure irremplaçable dans la prestation de soins complets et holistiques. □



Ce que l'IA pourrait apporter à la réforme de la santé au Maroc



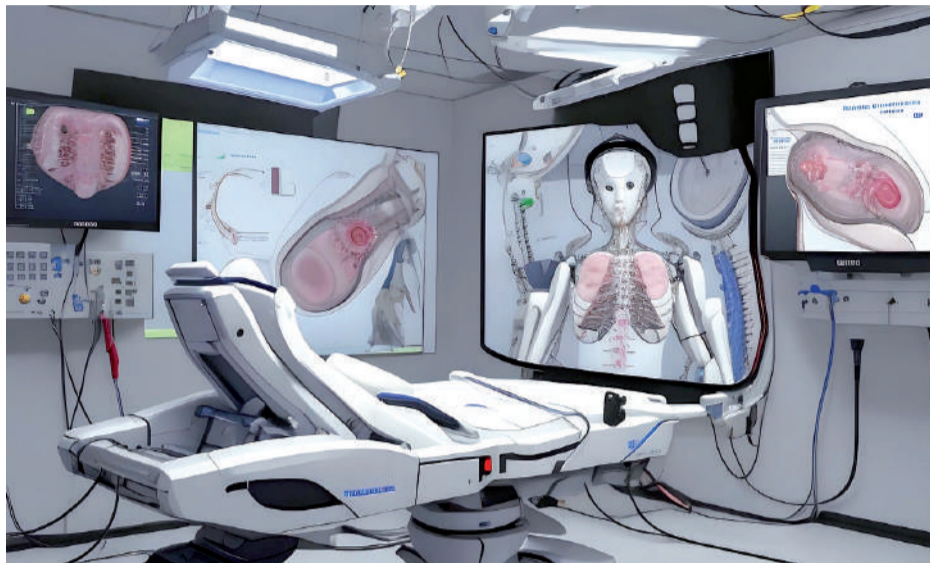
■ Son intégration pourrait favoriser l'accès aux soins

■ Tant sur le plan géographique que financier

■ Des défis pour lutter contre les disparités sanitaires

LE Maroc s'est engagé dans une réforme complète de son système de santé, basée sur une vision d'inclusivité sanitaire, vient rappeler Dr Rajae Ghanimi, médecin spécialiste en médecine du travail, chercheuse (PhD) en intelligence artificielle appliquée à la santé, auteure de plusieurs livres et articles, présidente fondatrice de l'association Hippocrate-DS. Elle insiste dans son analyse sur l'apport de l'IA dans un pays comme le Maroc, en pleine réforme de son système de santé. Les algorithmes d'intelligence artificielle permettent d'identifier des schémas et des tendances dans les données de santé, mettant en lumière les disparités entre différents groupes de population et entre les zones urbaines et rurales. En soulignant ces inégalités, l'intelligence artificielle peut guider les décideurs politiques dans la concentration des interventions et des actions de santé publique là où elles sont le plus nécessaires.

Dr Rajae Ghanimi, relève en outre, l'efficacité des prestations de soins de santé, grâce à l'automatisation des tâches administratives et chronophages, telles que le triage des patients, la relation avec les organismes gestionnaires de l'assurance maladie et la pla-



L'IA peut améliorer les processus de diagnostic en analysant instantanément et à distance les images médicales (radiologiques, histopathologiques) et les données des patients (Ph. DR)

nification des rendez-vous, permettant ainsi aux professionnels de santé de se concentrer sur des tâches purement médicales. De plus, elle peut améliorer les processus de diagnostic en analysant instantanément et à distance les images médicales (radiologiques, histopathologiques) et les données des patients. Ce qui permet un diagnostic rapide des affections et une amélioration de l'efficacité, tout en soulageant les patients et en restaurant les coûts associés aux soins médicaux.

L'intelligence artificielle, à travers son potentiel de suivi des maladies chroniques via la technologie de l'Internet des objets (IoT), serait capable d'améliorer la surveillance et la prévention des pathologies chroniques,

qui s'accaparent de plus de 50% du budget de l'assurance maladie, selon les statistiques de l'Agence nationale d'assurance maladie (ANAM). Dans la bataille persistante contre la tuberculose, par exemple, une épidémie qui maintient son taux

Un atout pour les médicaments

L'IA accélère la découverte de nouvelles utilisations pour des médicaments déjà approuvés. Elle permet le développement rapide d'hypothèses, accélérant ainsi les essais cliniques, tout en contribuant à réduire les coûts

d'incidence au Maroc depuis des années malgré les efforts soutenus du ministère de la Santé, l'intelligence artificielle (IA) apporte des avancées significatives en facilitant le diagnostic, en améliorant la détection de la résistance aux médicaments et en renforçant le contrôle de la dissémination des souches résistantes. Grâce à ces progrès, l'IA contribue à prévenir la propagation de formes plus graves de la maladie, représentant ainsi un

nouvel espoir dans la lutte contre ce fléau persistant.

Des gains en temps et en efficacité

Pour sa souveraineté sanitaire, le Maroc entend favoriser la production locale de vaccins, de médicaments et de produits de santé. «L'intelligence artificielle émerge comme une force catalytique dans ce contexte, notamment dans l'optimisation du processus de fabrication des médicaments et des vaccins, à travers plusieurs axes stratégiques», précise Dr Rajae Ghanimi. «Tout d'abord, l'IA est cruciale dans la segmentation des patients, l'un des défis majeurs des essais cliniques. Le choix judicieux des patients en fonction de critères tels que l'éligibilité, l'aptitude, la motivation et la responsabilisation est impératif, et ces processus sont souvent grevés de délais significatifs, délais que l'IA est en mesure d'éliminer», ajoute-t-elle. En déployant ces mécanismes, une classification plus efficace des patients devient possible, permettant une administration rapide de traitements appropriés, anticipant les risques potentiels et favorisant des résultats plus favorables. Ensuite, l'IA apporte une automatisation des tâches complexes, entraînant une économie de temps substantielle, notamment dans les premières phases de la recherche médicale. Elle facilite l'analyse des essais cellulaires, la modélisation de la structure moléculaire, la prédiction des propriétés physico-chimiques des composés, et d'autres tâches essentielles. □

F.Z.T.

IA en santé: Besoin d'un cadre juridique et une législation adéquate

LE système de santé au Maroc est-il en adéquation avec cette évolution médicale?

«Tout à fait, le développement de la santé numérique au Maroc requiert plusieurs conditions préalables. Il est encourageant de constater que le Maroc figure parmi les premiers pays d'Afrique et de la région Mena à avoir mis en place un cadre juridique pour la pratique de la télémédecine (loi 131-13 publiée en 2015), ainsi qu'une loi sur la protection des données à caractère personnel», fait

savoir Dr Rajae Ghanimi. Aussi, dit-elle: «la loi-cadre 06-22 a dédié tout un chapitre (chapitre 8) à la digitalisation du système de santé, incluant le déploiement d'un système d'information hospitalier et d'un dossier médical informatisé partagé. Cependant, ces textes juridiques restent insuffisants, et plusieurs défis demeurent».

Tout d'abord, sur le plan technique, il est indispensable d'avoir un dispositif solide et fonctionnel. Bien que le Maroc dispose déjà d'une quantité considérable de données

médico-administratives, celles-ci demeurent disparates, partagées de manière inégale et parfois peu fiables, selon Dr Rajae Ghanimi. L'interopérabilité des systèmes d'information est donc un enjeu majeur. Il est également nécessaire d'établir un cadre juridique solide rendant l'utilisation d'un identifiant national obligatoire pour tous les individus dans le cadre des soins de santé, qu'il s'agisse du numéro de sécurité sociale ou du numéro de carte d'identité nationale, afin de garantir la souveraineté numé-

rique et d'établir des bases de données nationales fiables.

Les défis financiers ne sont pas négligeables, renchérit Dr Rajae Ghanimi. Un Système national des données de santé couvrant l'ensemble des secteurs (public, privé, mutualiste...), coûte généralement cher. Le coût s'élève à plusieurs dizaines de millions de dirhams, incluant l'infrastructure et sa maintenance. Enfin, il est crucial de disposer de ressources humaines qualifiées pour accompagner la transformation numérique. □



UNIVERSITÉ جامعة
MUNDIAPOLIS
HONORIS UNITED UNIVERSITIES

CHOISISSEZ UN MÉTIER D'AVENIR



LICENCE EN SCIENCES INFIRMIÈRES

- INFIRMIER POLYVALENT
- ANESTHÉSIE ET RÉANIMATION
- SOINS D'URGENCES ET SOINS INTENSIFS

mundiapolis.ma
05 29 01 37 07

UNIVERSITÉ RECONNUE PAR L'ÉTAT
جامعة معترف بها من طرف الدولة